



## **Étude de modernisation de la bibliothèque municipale Phase 1 - Diagnostic et définition des besoins**



6, boulevard de Strasbourg  
75010 PARIS  
Tél. : 01 55 34 99 40  
Fax. : 01 55 34 99 41  
Email : [contact@abcd-culture.com](mailto:contact@abcd-culture.com)

5 rue de Charonne  
75011 PARIS  
Tél. : 01 48 07 40 00  
Fax : 01 58 30 75 40  
[www.doxulting.fr](http://www.doxulting.fr)

## **Préambule : la commande municipale**

En 2014, la Ville de Saint-Egrève a annoncé la transformation de la bibliothèque en médiathèque comme projet de mandat, avec deux objectifs :

- proposer de nouveaux services, en particulier des services en ligne
- restructurer le bâtiment du site Barnave, bibliothèque centrale de la Lecture Publique des trois sites existant.

Dans ce cadre, la ville souhaite réfléchir plus largement sur cinq thématiques décrites dans le cahier des charges de la mission :

- 1/ Maillage de la lecture publique sur le territoire de Saint-Egrève
- 2/ Horaires d'ouverture
- 3/ Collections et nouveaux services
- 4/ Action culturelle et animations auprès des scolaires
- 5/ Transformation de la bibliothèque Barnave

Ces cinq points sont intrinsèquement liés et il existe une véritable cohérence à les traiter ensembles. Chacun des points présente un impact sur les autres points. Aussi l'approche suivante est-elle proposée :

- 1/ le contexte général de la ville
- 2/ la lecture publique à Saint-Egrève reprenant les thématiques dans l'ordre donné par la ville
- 3/ une médiathèque de dernière génération : qu'est-ce ?
- 4/ des exemples de bibliothèques à visiter
- 5/ quel service de lecture publique à Saint-Egrève ?

Aborder le projet de lecture publique appelle dans un premier temps une orientation politique claire. Les propositions découleront de cette orientation. Un service de lecture publique se positionne en fonction d'un territoire, de la vie des habitants, de la formation des jeunes, des loisirs pour l'ensemble des publics.

Ce projet doit par ailleurs intégrer le contexte économique national dont les conséquences imposent aux collectivités une réduction progressive des moyens et des budgets de fonctionnement.

Il s'agit bien ici d'une étude destinée à proposer des évolutions dans les services rendus aujourd'hui par la bibliothèque afin de l'inscrire dans son époque, capable de s'adapter aux évolutions sociétales et aux aspirations des usagers.

Le déroulé de l'étude comprend les phases suivantes :

Phase 1 : Diagnostic des besoins  
Présentation Comité de Pilotage : 9 novembre 2015

Phase 2 : Etude de faisabilité  
Présentation Comité de Pilotage : A définir

Phase 3 : Rendu définitif  
Présentation Comité de Pilotage : A définir

# Sommaire

<b>PRÉAMBULE : LA COMMANDE MUNICIPALE.....</b>	<b>2</b>
<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>3</b>
<b>1 – LE CONTEXTE.....</b>	<b>4</b>
1.1 DONNÉES GÉNÉRALES.....	5
1.2 POPULATION.....	5
1.3 CONFORT DE VIE.....	6
1.4 POLITIQUE CULTURELLE MUNICIPALE.....	8
<b>2 – LA LECTURE PUBLIQUE À SAINT-EGRÈVE.....</b>	<b>9</b>
2.1 INTRODUCTION.....	10
2.2 MAILLAGE DE LA LECTURE PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-EGRÈVE.....	10
2.3 HORAIRES D’OUVERTURE.....	15
2.4 COLLECTIONS ET NOUVEAUX SERVICES.....	17
2.6 L’ACTION CULTURELLE ET L’ACCUEIL SCOLAIRE.....	29
2.7 AUTRES ÉLÉMENTS UTILES À L’ÉTABLISSEMENT DU DIAGNOSTIC.....	30
<b>3 – UNE MÉDIATHÈQUE DE NOUVELLE GÉNÉRATION.....</b>	<b>35</b>
3.1 CE QUE L’ON ATTEND D’UNE MÉDIATHÈQUE.....	36
3.2 DES EXEMPLES SIGNIFICATIFS.....	36
<b>4 – SÉLECTION DE BIBLIOTHÈQUES À VISITER.....</b>	<b>46</b>
<b>5 – QUEL SERVICE DE LECTURE PUBLIQUE À SAINT-EGRÈVE ?.....</b>	<b>53</b>
5.1 UN PROJET DE LECTURE PUBLIQUE EST AVANT TOUT UN PROJET POLITIQUE.....	54
5.2 LE RETOUR DE LA CONCERTATION.....	55
5.3 LES PREMIÈRES PISTES PROPOSÉES.....	56
IL NE S’AGIT PAS DE SURÉQUIPER LA BIBLIOTHÈQUE MAIS D’INTRODUIRE LES OUTILS SUFFISANTS POUR DÉCHARGER UN TEMPS D’AGENT À REPLACER SUR L’ACCOMPAGNEMENT ET L’ACTION CULTURELLE.....	69
<b>SYNTHÈSE SOUS FORME DE QUESTIONNEMENTS.....</b>	<b>75</b>
ANNEXE 1 : STATISTIQUES RÉALISÉS PAR LA BIBLIOTHÈQUE (INSCRITS, PRÊTS, ACTION CULTURELLE, ACCUEILS DE CLASSES).....	77
ANNEXE 2 : ENTRETIENS RÉALISÉS AYANT SERVI AU DIAGNOSTIC.....	81

## **1 - Le contexte**

## **1.1 Données générales**

Saint-Egrève se situe à 8 km au nord de Grenoble dans le département de l'Isère. La ville de Saint-Martin-Le-Vinoux relie les deux villes.

Sixième ville de la « Métro » ; Grenoble Alpes Métropole créée depuis janvier 2015, ses caractéristiques urbaines sont marquées par un développement sur la longueur, prise entre le fleuve Isère le long de l'autoroute A 48 et la montagne, sur près de 3 km. Elle s'organise de part et d'autre de la RD 1075 qu'elle traverse, axe de circulation principale. Cette dimension est structurante et révèle une logique de vie des habitants dans un cadre général exempt de centre-ville. Le Plan Local d'Urbanisme en vigueur accentue cet état de fait en précisant que le développement de la ville est envisagé en considérant l'axe majeur comme une centralité avec développement de pôles successifs le long des axes de circulation, en poursuivant l'objectif d'économiser l'espace urbain et valoriser les espaces plantés très présents dans la ville.

## **1.2 Population**

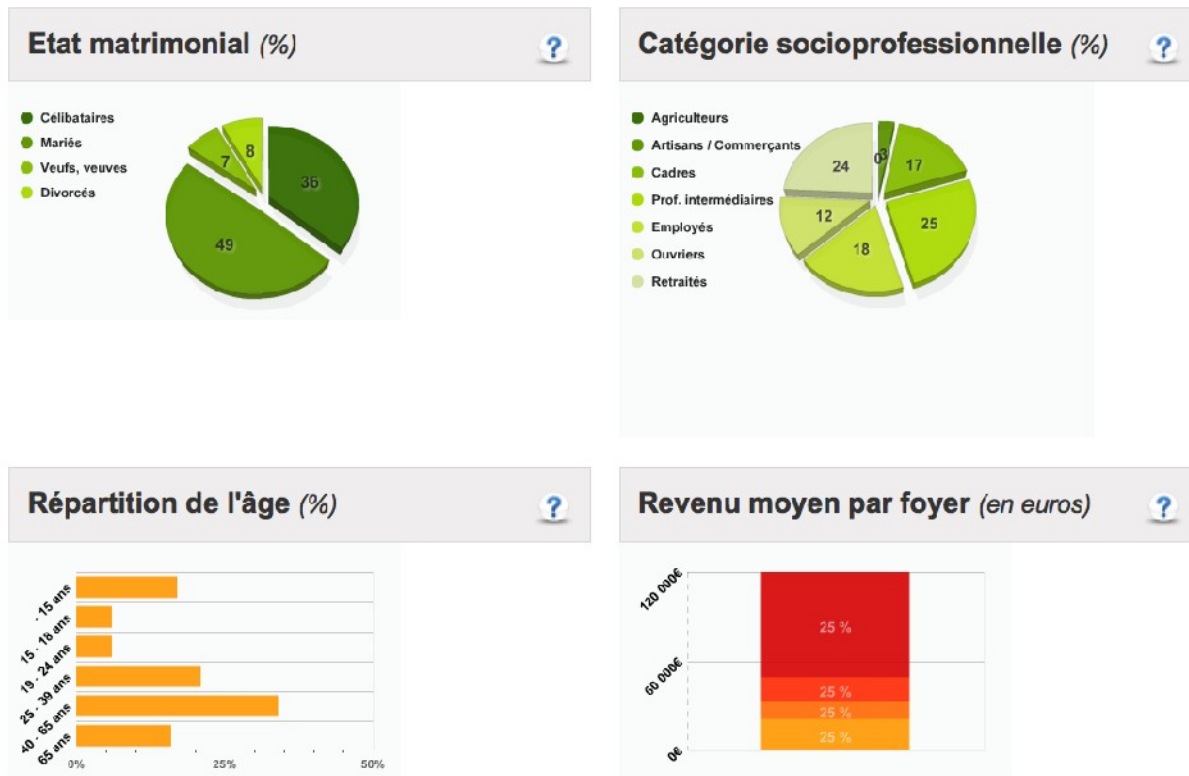
Actuellement composée de 16 521 habitants (chiffre officiel adopté au 1<sup>er</sup> janvier 2015), la population connaît actuellement une augmentation après une forte croissance entre 2007 et 2009 puis une relative stabilité (croissance légère). Si la population était considérée encore dans le PLU de 2011 (statistiques jusqu'à 2007) comme vieillissante, une tendance au rajeunissement peut être constatée à l'avenir avec la venue de nouveaux foyers dans les nombreux programmes de logements qui se construisent (notamment le long de la ligne E du tramway, prolongée et ouverte en juillet 2015 à Saint-Egrève). La répartition par âge correspond à la moyenne nationale :

- 0-18 ans : 23%
- 19-24 ans : 6%
- 25-39 ans : 21%
- 40-65 ans : 34%
- 65 ans et + : 16%

Le niveau socio-professionnel est marqué par près d'un quart de la population constitué de retraités puis une relative égalité entre professions intermédiaires, cadres/professions libérales et supérieures et employés avec une tendance qui apparaît sur l'augmentation des cadres/professions libérales.

Ce constat pourra servir à la bibliothèque pour évaluer ces actions au regard de la population touchée.

La densité de 1 400 habitants environ/km<sup>2</sup> est appelée à augmenter et révèle un cadre de vie moyennement dense dans une ville identifiée comme ville à la campagne grâce à l'importance de ses espaces extérieurs végétalisés.



Lieu	Revenu moy. annuel	Taux (%) d'activité	Age moyen	Taille moy. foyer	Part de (%) propriétaires	Part de (%) célibataires	Part d' (%) étrangers
<b>Saint-Egrève</b>	<b>38 750 €</b>	<b>93</b>	<b>39</b>	<b>3</b>	<b>65</b>	<b>40</b>	<b>4</b>
Grenoble	28 670 €	88	37	3	37	53	10
Fontaine	26 970 €	87	38	3	54	44	12
Sassenage	37 550 €	92	38	3	71	35	5
Voreppe	38 320 €	94	40	3	64	36	5
La Tronche	43 820 €	93	37	3	50	51	6
Saint-Martin-le-Vinoux	36 040 €	90	39	3	55	41	9
Fontanil-Cornillon	42 470 €	94	39	3	75	33	3
Noyarey	40 130 €	95	40	3	79	33	4

[Afficher moins de lieux](#)

Sources : Drinki

### 1.3 Confort de vie

La ville offre un niveau élevé de services et d'équipements qui lui permet de revendiquer un cadre de vie de qualité renforcé par un cadre végétal significatif et quelques éléments de patrimoine architectural remarquable. Il s'agit de la mairie (Château Borel), la maison Barnave (bibliothèque), la villa Hélène, le centre hospitalier et le château Muret notamment. L'ensemble des services est assuré par la ville, les structures gérées ou aidées par la ville et une représentation significative de 100 associations environ :

### **Enfance**

- 2 crèches collectives et une crèche familiale,
- Un multi-accueil (qui sera remplacé par le futur pôle Enfance),
- Un Accueil Petite Enfance (APE),
- Une halte-garderie,
- Un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

### **Enseignement**

- 6 groupes scolaires avec maternelles et élémentaires, soit 63 classes pour environ 1 582 élèves (Les écoles ne possèdent pas toutes une Bibliothèque Centre de Documentation (BCD). Pour celles qui en possède une, peu de temps possible à sa gestion par les enseignants. Il existe cependant des fonds dans les classes quand il n'existe pas de BCD
- une école privée maternelle et élémentaire de 8 classes (147 élèves)
- un collège de 654 élèves
- Un Institut de Formations aux Soins Infirmiers (IFSI)
- La Maison de la maintenance et des nouvelles technologies à la Maison Familiale Rurale (formation par alternance)

### **Santé**

- Le Centre Hospitalier Alpes Isère de santé mentale intégrant également des services d'addictologie (alcoolisme et toxicologie). Le CHAI possède un service culturel qui développe une action culturelle riche en interne et à l'extérieur en partenariat avec les structures de la ville mais également extérieures (artistiques, associatives, sociales). L'action intègre un accueil de résidences artistiques dans et hors les murs.
- Un Centre Médico Psychologique (CMP), service déconcentré de l'hôpital.
- Une dizaine de médecins généralistes, 3 ophtalmologistes, 1 ORL et des professions para-médicales (ostéopathes, kinésithérapeutes, soins infirmiers,...)

### **Culture et enseignement artistique**

- La Vence Scène, salle de spectacle vivant de 400 places et un cinéma de 100 places
- La bibliothèque organisée sur trois sites (Barnave, Fiancey et Rochepleine)
- Le conservatoire à rayonnement municipal de musique uniquement (l'Unisson), de 450 élèves. Les domaines de la danse et du théâtre sont pris en charge par des associations.

### **Loisirs, solidarité et associations**

- Le pôle Jeunesse (12-25 ans)
- La MJC
- La ludothèque dans le quartier Fiancey appelée à déménager dans le futur pôle Enfance qui sera construit prochainement par R2K, maîtres d'oeuvre
- Les 100 associations tous domaines confondus dont certaines présentent une activité particulièrement significative telles que l'Association Familiale (5-12 ans) intervenant sur trois axes principaux (Enfance, Action familiale et ludothèque) en matière d'ateliers (ménage, cuisine, couture, ludothèque, de sorties et séjours, centre de loisirs, ateliers socio-linguistiques)
- La Maison des Familles et des Solidarités (MFS)

### **Sportifs**

- L'école municipale des sports
- Ensemble sportif Jean Balestas (sports collectifs extérieurs, arts martiaux, salle omnisports, tennis de table,...)
- 4 gymnases et le centre R. Fiat

- Les 6 plateaux de sport dans les établissements scolaires
- L'espace multisports (Rochepleine)
- Huit courts de tennis
- 2 skate-parcs
- 2 rochers d'escalade
- Un stade, un boulodrome et une piscine intercommunaux

### **Personnes âgées**

- La Maison du Lac (EHPAD)

Plusieurs structures d'aide et d'accompagnements aux personnes handicapées sont présentes sur le territoire de la ville.

### **Transports**

Depuis juillet 2015, la ligne E du tramway permet de faire rejoindre Grenoble à Fontanil-Cornillon. Saint-Egrève est atteint en 20 minutes depuis la gare SNCF de Grenoble.

De même, le trajet en train permet de relier Grenoble à Saint-Egrève en 6 minutes

## **1.4 Politique culturelle municipale**

La ville attribue un budget de 1,8 M€ au domaine de la culture soit 5,9% de son budget global (hors charges financières de la dette) et 7,6% de son budget de fonctionnement, dans les moyennes françaises observées en villes moyennes.

Elle gère en régie, la Vence Scène, la bibliothèque, le conservatoire de musique, et apporte une aide financière aux associations culturelles. Chaque structure établit sa programmation annuelle intégrant les projets partagés entre les acteurs du territoire, les associations et les partenaires extérieurs. Il serait intéressant en matière de lisibilité de l'action qu'un programme municipal soit élaboré servant d'outil de communication et d'identification territoriale. De même, un projet culturel municipal rédigé permettrait de faciliter le positionnement de chacun des acteurs culturels.



## **2 – La lecture publique à Saint-Egrève**

## **2.1 Introduction**

Grenoble-Alpes Métropole intervient dans les domaines de compétences suivants :

- Développement et aménagement économique social et culturel
- Aménagement de l'espace métropolitain
- Politique locale de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des services d'intérêt collectif (eau, assainissement, services d'incendie et de secours...)
- Protection et mise en valeur de l'environnement, cadre de vie

Malgré plusieurs études réalisées relatives à la lecture publique et notamment des intentions concrètes pour la mise en place d'un réseau en 2012, les villes de la « Métro » sont toujours autonomes dans le fonctionnement de leur bibliothèque sans échange et actions coordonnées à l'échelle de la métropole.

## **2.2 Maillage de la lecture publique sur le territoire de Saint-Egrève**

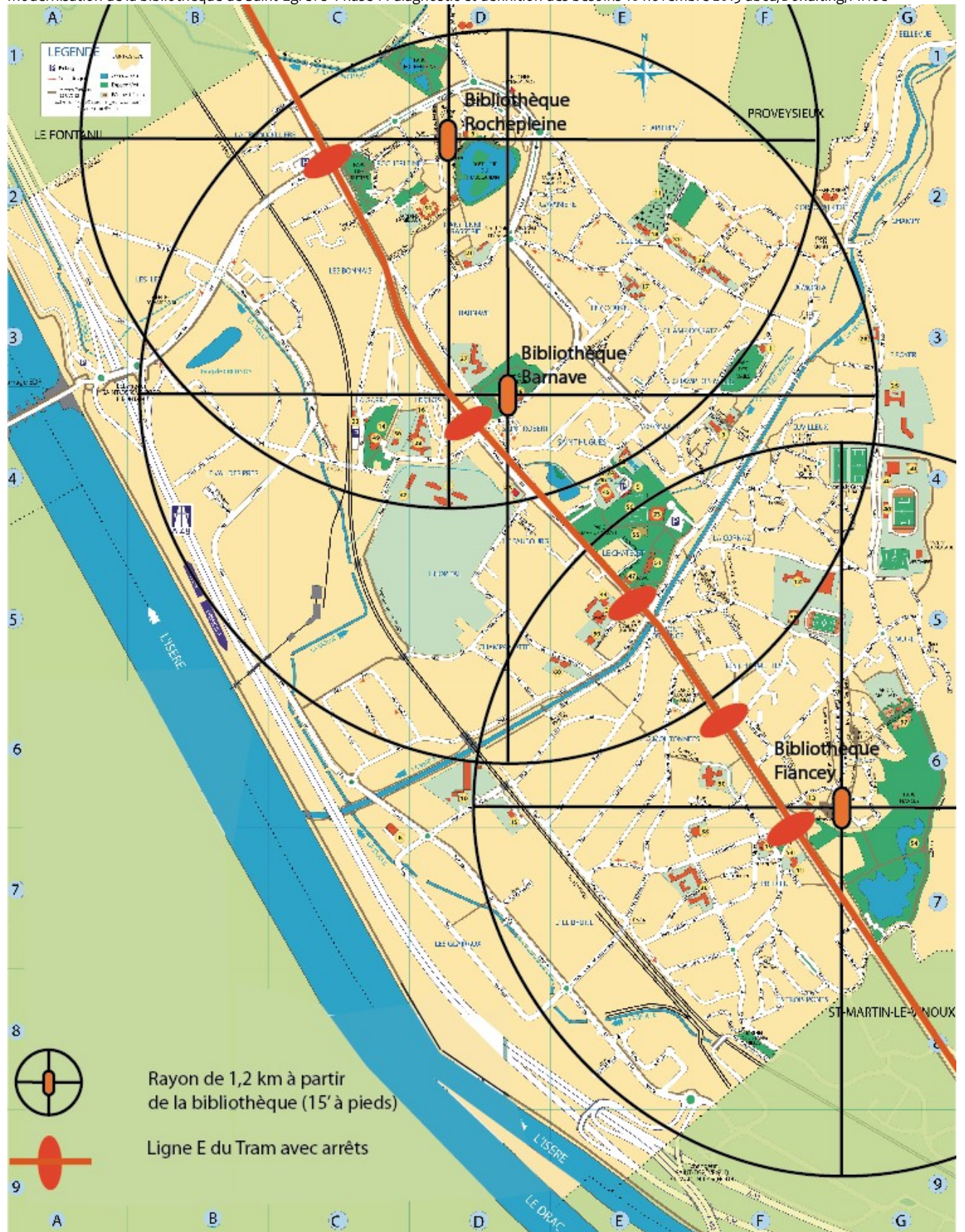
La bibliothèque de Saint-Egrève, créée en 1973, est constituée de trois établissements :

- > au nord, la bibliothèque de quartier Rochepleine intégré au groupe scolaire,
- > au centre-nord, la bibliothèque Barnave, établissement central, implantée au milieu de son parc,
- > au sud, la bibliothèque de quartier Fiancey, intégrée en pied d'immeuble.

La disposition des établissements montre que l'aire de rayonnement de la bibliothèque Barnave englobe la bibliothèque Rochepleine. Ce constat est établi sur la définition d'un rayon cohérent correspondant à 15 minutes de marche à pieds, soit environ 1,2 km.

La bibliothèque Fiancey est quant à elle beaucoup plus éloignée en limite de la commune de Saint-Martin-Le-Vinoux.

L'arrivée en juillet 2015 du prolongement de la ligne E du Tramway remplace la ligne de bus qui existait auparavant avec des arrêts proches des bibliothèques Barnave et Fiancey.



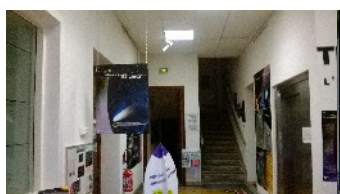




La maison Barnave, devenue progressivement bibliothèque municipale, tient son nom du célèbre avocat et révolutionnaire dauphinois .Achetée par le père d'Antoine Barnave vers 1755, elle sera ensuite la propriété de Casimir Brenier, industriel grenoblois, puis celle de son gendre et associé, André Neyret.

Cette magnifique demeure qui représente 583 m2 utiles complétés de 50 m2 utiles de réserve externalisée a gardé une grande partie de sa partition intérieure, avec quelques éléments remarquables à l'image des parquets, créant ainsi un très fort cloisonnement entre les secteurs qui se développent sur 3 niveaux. A ce sujet, rappelons que chaque niveau comprend une banque d'accueil avec des agents.

L'image renvoyée reste une demeure bourgeoise vers laquelle il n'est pas naturel de se rendre, avec la sensation, certes subjective, d'avoir à rentrer dans l'intimité d'un propriétaire privé comme s'il fallait y être invité ou autorisé.



La visite révèle rapidement la densité d'aménagement peu confortable, le manque de places assises pour les usagers, l'absence de bureaux suffisants en superficie et en nombre, l'absence d'espace d'animation notamment. Par manque de place, un stockage externalisé est utilisé de l'ordre de 50 m<sup>2</sup>. La salle d'exposition de 68 m<sup>2</sup> est un bel espace pouvant se prolonger sur l'extérieur.

Les aménagements concourent à contredire ce que l'on attend d'une bibliothèque aujourd'hui, à savoir :

- accès naturel et intuitif et ouverture sur la ville
- lisibilité évidente de l'offre
- service facile d'accès
- lisibilité entière de la globalité de l'offre
- grands plateaux modulables



La bibliothèque de Rochepleine est intégrée au groupe scolaire du même nom construit en 1987 ouvert sur la place Nelson Mandela. Après un espace de 65 m<sup>2</sup> d'accueil en rez-de-chaussée intégrant les collections des adultes, tout l'étage est affecté aux collections « Jeunesse ». L'état général technique des espaces est cohérent avec son époque de construction et nécessiterait un rafraîchissement. La bibliothèque utilise une salle d'animation, du stockage et une salle détente/repas placés à proximité. Le total représente 256 m<sup>2</sup> utiles comprenant la salle d'animation partagée avec les services de la ville (notamment pour le périscolaire).



La bibliothèque de Fiancéy, ouverte sur la place Salvador Allende, occupe un pied d'immeubles depuis 1982 dans la résidence construite en 1980 en place d'un parc de stationnement de vélos. De plain-pied, c'est la seule bibliothèque à proposer une partie Fiction et une partie Documentaires, comme expérience-test. Le retour des usagers est déjà connu avec une impression positive et la perception d'un lieu plus grand proposant une grande facilité d'accès aux documents.



Modernisation de la bibliothèque de Saint-Egrève- Phase 1 : diagnostic et définition des besoins-10 novembre 2015-abcd/Doxulting/P.Noé  
Les autres locaux sont insuffisants en matière de bureaux, de stockages et d'animation. L'état technique est vétuste avec une installation de chauffage et de ventilation à reprendre intégralement ainsi que l'électricité. La bibliothèque couvre 191 m2 utiles.



**La situation de Saint-Egrève est atypique pour une ville de 16 521 habitants qui possède assez couramment un établissement unique. Hormis la question économique, la ville aura à se positionner sur la répartition de l'offre de lecture publique en tenant compte également de l'urbanisme du territoire et des modalités de déplacement avec le tramway cadencé toutes les 6 minutes en fonctionnement normal : Une offre identifiable comme forte en équipement unique renforcé ou une offre répartie dans les quartiers ? Selon le choix, le Projet Scientifique et Culturel (PSC) à réaliser par la bibliothèque ne sera pas le même.**

## 2.3 Horaires d'ouverture

Notés en point important et prioritaire à aborder par l'équipe de la bibliothèque au même plan que la question du numérique, les horaires doivent faire l'objet d'une réflexion spécifique afin de répondre à une demande forte de la population d'une part et d'autre part à la réponse qualitative attendue d'un service public de bibliothèque.

Un déficit d'heures d'ouvertures est observé en comparaison des moyennes nationales (25 à 26 heures).

Site Barnave :

### **36 semaines scolaires**

le mardi de 16h à 19h

le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

le jeudi de 15h à 18h (secteur adultes uniquement)

le vendredi de 16h à 19h

le samedi de 14h à 18h

### **Vacances scolaires : 12 semaines**

mardi & vendredi 16h à 19h

La bibliothèque Barnave est ouverte 6h par semaine au mois d'août sur 4 semaines.

Site Fiancey :

### **36 semaines scolaires**

le mardi de 15h à 19h

le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h

le vendredi de 15h à 18h

le samedi de 10h à 12h

### **Vacances scolaires : 12 semaines**

mercredi & vendredi 15h à 18h

La bibliothèque Fiancey est fermée au mois d'août (4 semaines)

Site Rochepleine :

### **36 semaines scolaires**

le mardi de 16h à 19h

le mercredi de 10h à 12h

le vendredi de 16h à 19h

le samedi de 10h à 12h

### **Vacances scolaires : 12 semaines**

mardi de 16h à 19h

La bibliothèque Rochepleine est fermée au mois d'août (4 semaines).

En reprenant chacun des sites séparément, l'amplitude horaire devient une des faiblesses du fonctionnement de la bibliothèque dont le service devrait ouvrir 25 à 30 heures et les jours adaptés en fonction de l'activité des habitants et notamment en fin de semaine. Un usager ne parcourt pas forcément toutes les bibliothèques.

Par ailleurs, dans les heures d'ouverture des trois sites, les statistiques de la bibliothèque montrent que le temps de travail consacré à l'accueil de public s'élève à 17% du temps

global (12 personnes) en dehors des accueils de classes et de publics dans le cadre de l'action culturelle. Ce constat est à rapprocher aux 50/60% recommandés par les instances officielles qu'il s'agisse du service du Livre au Ministère, de l'ENSSIB ou des DRAC, fait de plus en plus observé dans les nouveaux équipements. En effet, une médiathèque n'ouvre pas sans agents dont le temps de présence au public permet de définir une amplitude d'ouverture horaire hebdomadaire en offrant un service permanent au usagers que les professionnels appliquent aujourd'hui et qui seront repris dans la définition des premières orientations. Il s'agit notamment de l'information à donner, de l'inscription, de la visite et présentation de la bibliothèque, de l'accompagnement à la recherche, du conseil en choix de ressources, de l'aide à l'utilisation des équipements et matériels. Cette disponibilité est d'autant plus réelle que les outils informatiques permettent de soulager les agents des tâches techniques comme le prêt et le retour de documents.

Les horaires de travail et d'ouverture au public s'organisent aujourd'hui avec 12,28 ETP qui correspondent à 17 personnes. Ils sont supérieurs aux moyennes nationales et aux recommandations pour un établissement unique. Les recommandations de l'Etat préconisent 50% de catégorie A et B de la filière culturelle. L'équipe comprend 7 personnes en catégories B, soit 6,36 ETP sur 12,28 ETP au total qui permettent de répondre à la recommandation. 12 personnes sur 17 relèvent de la filière culturelle. Le niveau de compétences ne pose pas de question sur le niveau à garantir en termes de service rendu au public.

Le dispositif général est assez complexe lié à l'existence de 3 adresses et à de nombreux contrats à temps partiels. L'organisation présente est un cas unique en France d'organiser le temps de travail du lundi au vendredi, le samedi étant compté de façon spécifique, soit une heure travaillée correspondant à une heure de plus en récupération. La variété des contrats à temps partiel complexifie par ailleurs les échanges entre agents dont les horaires ne coïncident pas toujours pour se rencontrer, ce qui ne facilite pas la gestion professionnelle.

Les bibliothèques sont des établissements qui fonctionnent couramment du mardi au samedi eu égard à l'obligation de service public en bibliothèque. Par ailleurs, la lecture des emplois du temps actuels montre que le lundi est fermé au public et l'accueil public se déroule du mardi au vendredi complété le samedi de 4 heures à la bibliothèque Barnave, 2 heures à celle de Fiancey, 2 heures à celle de Rochepleine.

En conséquence, toutes les périodes de congés scolaires sur 12 semaines en dehors du mois d'août voient les bibliothèques très peu ouvertes soit, 6 heures pour Barnave, 6 heures pour Fiancey et 3 heures pour Rochepleine. La bibliothèque Barnave ouvre 6 heures au mois d'août alors que les autres sont fermées.

Cet état de fait est-il compatible avec un service public de bibliothèque ? Le public est-il véritablement mis au centre du dispositif dans ce cas là ? Est-ce envisageable de poursuivre sur ces bases au regard des évolutions majeures observées en termes de fréquentation grandissante en France et en Europe et notamment jusqu'à l'ouverture le dimanche des bibliothèques révélant une très forte fréquentation et un usage majoritairement familial ?

"A lui seul l'élargissement des horaires d'ouverture devient le symbole de la mutation des bibliothèques ! Il permet de redéfinir une identité et une place dans la cité ou le pôle académique. Ces quelques heures en plus pèsent de tout leur poids dans la mutation en cours et pourraient même devenir un accélérateur non négligeable." Cette citation de la fiche de lecture de Chantal Stanescu est issue de la sortie du livre de Georges Perrin « Ouvrir plus, ouvrir mieux, un défi pour les bibliothèques ». La bibliothèque est lieu



**L'amplitude horaire doit être repensée en fonction de la répartition du service de lecture publique dans la ville afin d'offrir le plus d'ouverture possible aux usagers en fonction de leur propre disponibilité (en effet, à quoi sert d'ouvrir un matin dans la semaine pour très peu de public ?). Cette évolution aura certainement un impact sur l'organisation interne des agents.**

## **2. 4 Collections et nouveaux services**

### **Collections**

Les collections représentent 69 694 documents dont 6 968 disques, 942 films documentaires et de fiction jeunesse, complétés de 87 titres de périodiques.

Si le quantitatif des collections documentaires est important, le nombre de titres d'abonnements semble faible.

Chacun des sites ne présente pas les mêmes collections :

- Barnave présente un fonds encyclopédique de 40 097 documents (57,5% du fonds) avec imprimés cd Adultes et Jeunesse, dvd documentaires adultes et 76 abonnements (59 adultes et 17 pour la jeunesse). A ce fonds il faut ajouter des CDRoms ludoéducatifs qui ne fonctionnent plus destinés au pilon et des cdroms de méthodes de langues (50).
- Fiancey offre un fonds de 15 948, soit 23% du fonds (fonds Adultes légèrement inférieur à celui du fonds Jeunesse) et 32 abonnements en imprimés uniquement
- Rochepleine possède un fonds de 13 617 documents en imprimés, cd Jeunesse, dvd Jeunesse et 15 abonnements. A ce fonds, il faut ajouter 47 cdroms ludo-éducatifs (un peu moins de 20%).

Rappelons que les cdroms sont en voie de disparition remplacés par l'accès en ligne notamment.

En concertant un groupe d'usagers, petit échantillon qui ne peut être considéré comme représentatif de tous les usagers, plutôt Grands lecteurs, ceux-ci ont mentionné la qualité d'accueil et de conseil de l'équipe tout en précisant la carence en ouvrages pour les adolescents. Les ouvrages semblent difficiles à trouver pour les 5/8 ans et les titres de collections dites « classiques » pour les jeunes. Les dvd sont fortement demandés. Les bacs « jeunesse » considérés comme trop chargés dissuadent de chercher. Côté Adultes, un complément en romans policiers serait apprécié.

**La question des collections est double :**

- **l'absence de DVD cinéma adultes, de ressources électroniques**
- **la répartition des collections entre les adresses qui n'est pas la même. Elle ne devrait pas être un problème car les usagers peuvent se déplacer sauf qu'ils ne le font pas systématiquement. Une personne du groupe des usagers ne connaissait pas le fonds de la bibliothèque Rochepleine alors qu'elle cherchait des documents pour son petit-fils. Par ailleurs, Il n'existe que des imprimés à Fiancey. Il peut exister en conséquence un accès différent à l'offre**

**documentaire et certains usagers ne bénéficient pas de l'ensemble de l'offre s'ils ne font pas le tour des trois adresses.**

**A l'occasion de la réalisation de son Projet Scientifique et Culturel, la bibliothèque pourra aborder la politique documentaire qui trouvera vraisemblablement un contenu intégrant les fonds aujourd'hui absents ou à développer dans un équilibre à atteindre en fonction des ressources en ligne.**

**Afin de rendre les collections attractives et facilement préhensibles, la bibliothèque pourrait être amenée à réduire le quantitatif actuel.**

### **Nouveaux services**

La cartographie du contexte actuel aborde les équipements, les moyens informatiques, matériels et logiciels, les moyens humains dédiés au numérique, l'offre numérique, la présence sur internet, les partenaires financiers. Les points forts et les points faibles sont soulignés, ainsi que les points de vigilance à prendre en compte pour la formalisation du volet numérique du projet. Les moyens humains sont 0,1 ETP affecté au numérique (pour un atelier mensuel de formation au multimédia à Barnave), **marquant la faiblesse des moyens humains affectés au numérique.** L'équipe est bloquée aujourd'hui dans ses actions numériques par l'absence de matériels et d'outils performants mais aussi par le manque d'autonomie et par exemple, télécharger et installer de nouveaux outils, faire de la veille sur l'Internet, fréquenter les réseaux sociaux notamment.

### **Les collections et les catalogues**

	<b>Bibliothèque de Saint-Egrève (sites de Barnave - Rochepleine - Fiancey)</b>
<b>Fonds lecture publique</b>	61 784 livres, 6 968 CD, 511 films jeunesse, 431 films documentaires adultes, 87 titres de presse
<b>Fonds spécialisés</b>	-
<b>Fonds patrimoniaux</b>	-
<b>Catalogue informatisé</b>	Tout le catalogue est informatisé

### **Les ressources numérisées et les ressources nativement numériques**

<b>Ressources en ligne</b>	⊗ <b>Aucune ressource en ligne payante ou gratuite ni sur le portail, ni à partir de poste ou tablette en bibliothèque</b>
<b>Documents numériques produits par la Bibliothèque)</b>	⊗ <b>Pas de production numérique (mise à part deux reportages photographiques sur une conférence et une exposition)</b>

## Etat des lieux informatique

### Logiciels, matériels, réseaux

	<b>Bibliothèque de Saint-Egrève (sites de Barnave - Rochepleine - Fiancey)</b>		
<b>Solution SIGB</b>	Logiciel Aloes Version 2.0 de la société Archimed Depuis 2011 (dernière mise à jour en 2013)		► Quel avenir pour Aloes face au nouveau logiciel Syracuse commercialisé par Archimed ?
<b>Portail internet</b>	Page web sur le site de la ville <a href="http://www.saint-egreve.fr/108-bibliotheque-saint-egreve.htm">http://www.saint-egreve.fr/108-bibliotheque-saint-egreve.htm</a> Portail Opsy <a href="http://www.bibliotheque.saint-egreve.fr/opacwebaloes/index.aspx?IdPage=1">http://www.bibliotheque.saint-egreve.fr/opacwebaloes/index.aspx?IdPage=1</a>		⊗ <b>Il n'y a plus de mise à jour du portail et du catalogue depuis le rachat d'Opsys par la société Archimed</b>
<b>Catalogue en ligne</b>	Portail documentaire d'Opsys (derrière mise à jour 2011) OPAC Web Aloes d'Opsys <a href="http://www.bibliotheque.saint-egreve.fr/opacwebaloes/index.aspx?IdPage=116">http://www.bibliotheque.saint-egreve.fr/opacwebaloes/index.aspx?IdPage=116</a> ⊗ Simple formulaire pour l'interface de recherche (sans facettes) ☺ Enrichissement des notices CD avec des extraits sonores et des références d'articles de presse ⊗ Pas d'enrichissement des notices livres		
<b>Maintenance applicative</b>	SIGB + Portail : coût annuel 5.291 € HT		
<b>Hébergements des serveurs d'applications</b>	<b>Serveurs hébergés par Archimed</b> (Coût d'hébergement inclus dans le coût de maintenance)		
<b>Outils de gestion des documents numérisés et numériques</b>	Aucun logiciel	Pas de document numérique à gérer	
<b>Logiciel de gestion du parc des postes publics</b>	Pas d'outil de gestion EPM		
<b>Connexions internet professionnelles et publiques</b>	Haut débit / Abonnement orange Abonnement ville pour les postes professionnels de Barnave et les postes des 2 annexes Abonnement bibliothèque pour les 5 postes destinés au public de Barnave		

	<b>Barnave</b>	<b>Rochepleine (Annexe)</b>	<b>Fiancey (Annexe)</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Postes professionnels</b> <i>Année d'acquisition</i>	<b>10 postes fixes en bureaux</b> <i>2 en 2007 et 8 en 2015</i> <b>1 portable</b> <i>2015</i>	<b>0</b> (pas de bureaux dans cet équipement)	<b>0</b> (pas de bureaux dans cet équipement)	<b>10 postes fixes dans les bureaux</b> <b>1 portable</b> <b>7 postes en banques de prêts</b>
	<b>3 postes en banques de prêts</b> <i>1 en 2007, 2 en 2015</i>	<b>2 postes en banques de prêts</b> <i>2007</i>	<b>2 postes en banques de prêts</b> <i>2008</i>	
<b>Postes publics internet</b> <i>Année d'acquisition</i>	<b>5 postes fixes</b> <i>2009</i>	<b>1 poste fixe</b> <i>2007</i>	<b>1 poste fixe</b> <i>2007</i>	<b>7 postes publics</b> ⊗ <b>Matériel vétuste dans l'ensemble</b>
<b>Postes publics OPAC</b>	Pas de poste public dédié à la consultation du catalogue			
<b>Matériel multimédia à usage public</b>	⊗ <b>Pas de tablette, ni liseuse, ni console de jeux pour les publics</b>			
<b>Matériel d'impression à usage professionnel</b> <i>Année d'acquisition</i>	<b>2 imprimantes</b> <i>2013 &amp; 2015</i>	<b>1 imprimante</b> <i>2010</i>	<b>1 imprimante</b> <i>2013</i>	4 imprimantes
<b>Matériel d'impression à usage public</b> <i>Année d'acquisition</i>	1 imprimante <i>2012</i>	1 imprimante <i>2001</i>	1 imprimante <i>2001</i>	3 imprimantes ⊗ <b>Matériel vétuste dans les 2 annexes</b> <b>15 centimes par page d'impression</b>
<b>WIFI Usage public</b>	Pas de Wi-Fi à usage public			

	Barnave	Rochepleine	Fiancey
Identification des documents	Codes-barres pour les imprimés et les DVD RFID pour les CD (Fournisseur 3 M)	Codes-barres pour les imprimés Pas de CD	Codes-barres pour les imprimés Pas de CD
Protection antivol	Uniquement pour les CD	-	-
	1 portique (avec compteur de passages) (Fournisseur 3 M)	-	-
Boîtes de retours des documents	-	-	-
Cartes lecteurs	Codes-barres		

### **Le service informatique de la ville**

Le Service des Systèmes d'Information, rattaché à la Direction des Ressources, a pour mission la gestion et l'administration des ressources informatiques de la ville :

- gestion du parc matériel informatique,
- accompagnement des services dans l'utilisation des logiciels « métier »,
- maintenance informatique dans les écoles (dépannage, assistance, installation...), veille technologique

5 personnes constituent ce service.

Une personne référente s'occupe plus particulièrement des bibliothèques.

### **Le service communication de la ville**

Le Service Communication a la charge de la réalisation des différents supports municipaux d'information sur les événements et manifestations de la Ville, les différents services et prestations existants ou encore sur la conduite générale de la commune par les élus :

- journaux mensuels papier, journaux trimestriels électroniques, tracts, affiches,..
- site internet [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)
- newsletter bimestrielle
- page Facebook de la ville <https://www.facebook.com/saint.egreve38120>

### **La Médiathèque Départementale de l'Isère**

Le Service de la Lecture Publique [SLP] de l'Isère dessert les bibliothèques des villes de moins de 15 000 habitants.

La Bibliothèque de Saint-Egrève (16 521 habitants) n'est pas desservie par le SLPI

A noter que le SLPI développe un projet autour de la médiation numérique qui peut se résumer en 3 axes :

- « banaliser » l'usage des ressources électroniques et des supports nomades en bibliothèque : formation aux tablettes et liseuses et le prêt d'un salon numérique ;
- mettre à disposition des bibliothèques et des usagers des ressources en ligne via une plateforme agrégative de contenus numériques ;
- accompagner le développement des outils nomades et des ressources numériques : formation et accompagnement de projet autour du prêt de matériel de jeu vidéo (+ exposition), accompagnement et conseil sur des projets numériques (Voir <http://numenbib38.tumblr.com/projet>).

## Visibilité de la Bibliothèque de Saint-Egrève sur Internet

### Portail de la bibliothèque



La bibliothèque sera exceptionnellement fermée sur ses 3 sites le vendredi 25 septembre

### Décollage le 22 septembre

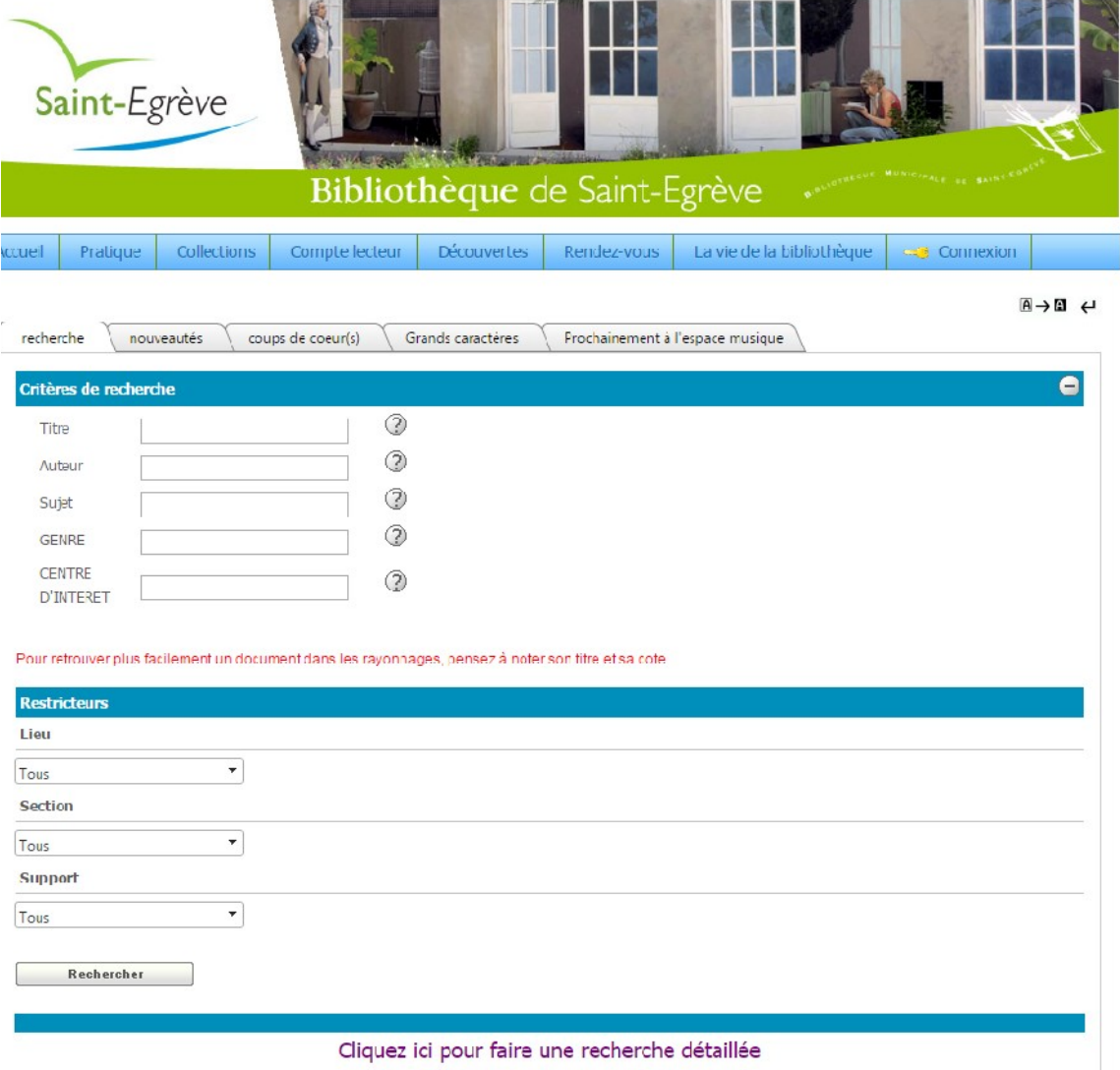
The poster features the 'Saint-Egrève' logo on the left. At the top right, an orange box contains the word 'Événement'. The main title is 'Tête(s) en l'air ! À la rencontre de l'astronomie' in orange and red. Below it, the dates 'Du 22 septembre au 17 octobre 2015' are listed in red. The background is a space-themed image with a colorful geometric shape. At the bottom, the words 'Fête de la Science' are written in a large, stylized white font. A small text box on the right lists activities: 'Animations, expositions, spectacle, ateliers, conte, séance animée, conférence'.





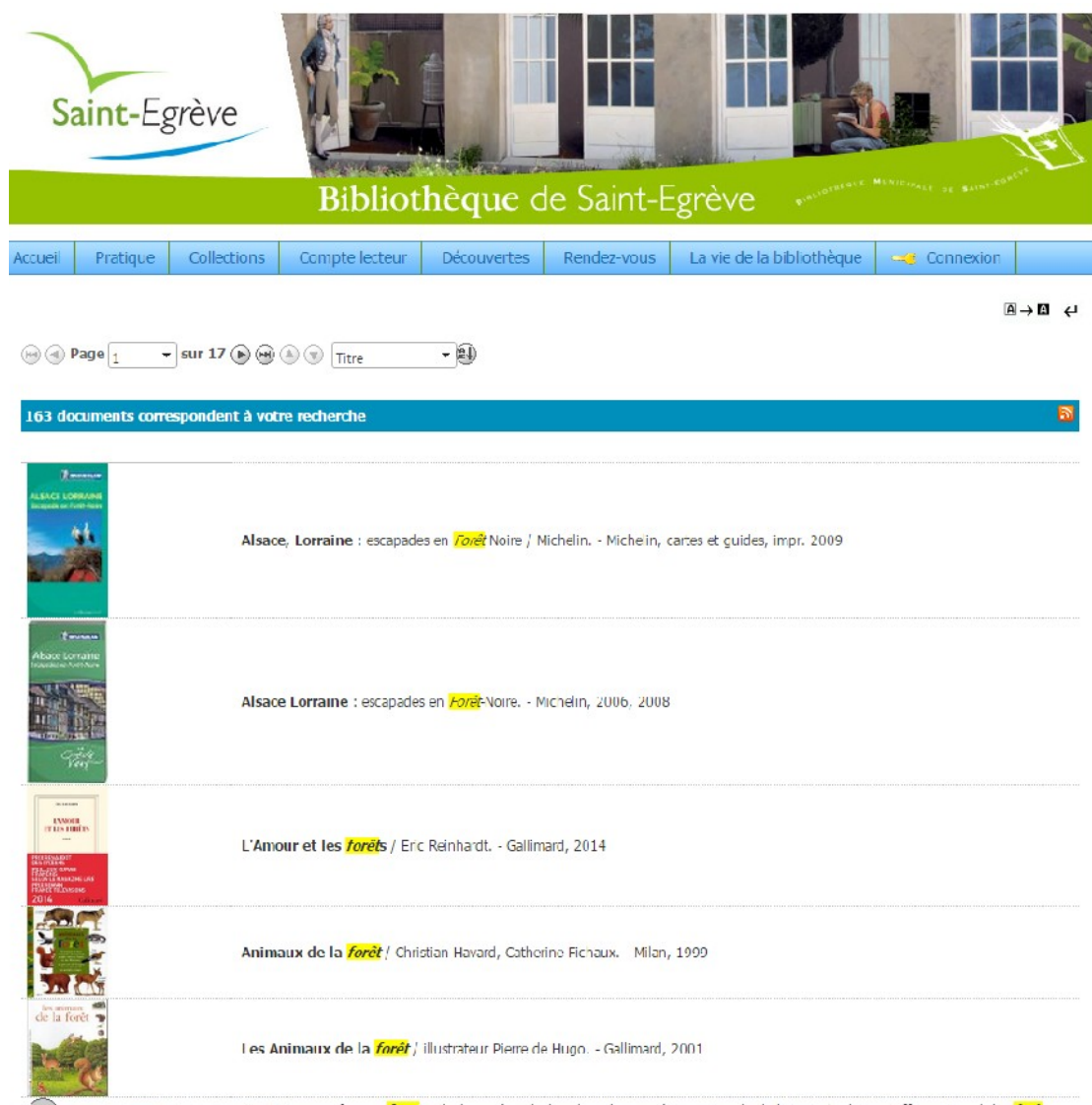
## **Catalogue en ligne**

<http://www.bibliotheque.saint-egreve.fr/opacwebaloes>



The screenshot shows the online catalog interface for the Bibliothèque de Saint-Egrève. The header includes the library's logo and name, and a navigation menu with links to Accueil, Pratique, Collections, Compte lecteur, Découvertes, Rendez-vous, La vie de la bibliothèque, and Connexion. Below the navigation menu, there are tabs for recherche, nouveautés, coups de coeur(s), Grands caractères, and Prochainement à l'espace musique. The search section is titled "Critères de recherche" and includes input fields for Titre, Auteur, Sujet, GENRE, and CENTRE D'INTERET, each with a help icon. Below the search criteria, there is a note: "Pour retrouver plus facilement un document dans les rayonnages, pensez à noter son titre et sa cote". The "Restricteurs" section includes dropdown menus for Lieu, Section, and Support, all currently set to "Tous". A "Rechercher" button is located below the dropdown menus. At the bottom of the search section, there is a link: "Cliquez ici pour faire une recherche détaillée".





The screenshot shows the website for the Bibliothèque Municipale de Saint-Egrève. The header features the library's logo and a photograph of the building. A navigation menu includes links for Accueil, Pratique, Collections, Compte lecteur, Découvertes, Rendez-vous, La vie de la bibliothèque, and Connexion. Below the menu, there is a search bar with the text 'Page 1 sur 17' and a search filter set to 'Titre'. A blue banner indicates '163 documents correspondent à votre recherche'. The search results are displayed in a list with book covers on the left and titles on the right:

- Alsace, Lorraine :** escapades en forêt Noire / Michelin. - Michelin, cartes et guides, impr. 2009
- Alsace Lorraine :** escapades en forêt-Noire. - Michelin, 2006, 2008
- L'Amour et les forêts** / Eric Reinhardt. - Gallimard, 2014
- Animaux de la forêt** / Christian Havard, Cathorino Fichaux. Milan, 1999
- Les Animaux de la forêt** / illustrateur Pierre de Hugu. - Gallimard, 2001

## La Bibliothèque sur le site internet de la ville

<http://www.saint-egrève.fr/108-bibliotheque-saint-egrève.htm>



Accueil | Vivre à Saint-Egrève | La Mairie | Enfance / Jeunesse | Culture, Sports et Loisirs | Aménagement / Urbanisme | Vie Sociale et Solidarités

Vous êtes ici : Accueil > Culture, Sports et Loisirs > Culture > La Bibliothèque Municipale

### La Bibliothèque Municipale

La Bibliothèque municipale de Saint Egrève est répartie sur trois sites : Barnave, Fiancéy et Rochepleine.



La Bibliothèque Municipale compte un fond documentaire important de supports diversifiés : plus de 70 000 documents dont 60 000 livres, 3 500 CD, 200 cassettes audio, 150 films pour enfants, 200 documentaires, 120 CD/DVD et 150 abonnements à des journaux ou magazines.

Deux services spécifiques sont proposés à Barnave : l'espace musique et le pôle multimedia. L'espace musique prête 3 CD pour 15 jours, des livres et revues et diffuse une information régulière sur l'actualité musicale locale et régionale. Le pôle multimedia offre un accès à internet ainsi qu'à des logiciels de bureautique avec accompagnement. Des animations sont proposées tout au long de l'année : des expositions, des temps forts à l'occasion des manifestations nationales ou locales telles que "Lire en Fête", des soirées lecture, des animations conte, des rencontres avec auteurs, des rencontres parents bibliothécaires...

Le secteur Jeunesse propose également, à toutes les classes maternelles et élémentaires de la Commune, des visites actives de découverte de la bibliothèque et des livres.

**A noter que l'inscription à la Bibliothèque municipale de Saint-Egrève est gratuite pour tous les Saint-Egrévois.**

Consulter le catalogue, visualiser votre compte, découvrir le coup de cœur des bibliothécaires, rendez-vous sur le [mini-site de la bibliothèque](#).

#### Horaires d'ouverture

**Barnave**

- le mardi de 16h à 19h
- le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- le jeudi de 15h à 18h (Espace adultes)
- le vendredi de 16h à 19h
- le samedi de 14h à 18h

#### Culture, Sports et Loisirs

- Culture
  - Le service culturel
  - La Vence Scène
  - Cinéma
  - Expositions
  - La Bibliothèque Municipale
  - L'Unisson, Conservatoire de Musique
  - Patrimoine
- Sports
- Vie associative
- Annuaire des associations

#### A lire

le 24/09/2015  
Exposition

le 21/09/2015  
A vos pinceaux !

le 18/09/2015  
Fête de la Science

[Toutes les actualités](#)



#### Mes démarches

Réaliser toutes mes démarches en ligne grâce aux téléservices

Sélectionner une démarche

#### Mon compte citoyen

Faciliter mes démarches grâce à mon espace personnel sécurisé

- Créer un compte
- Mode d'emploi

E-mail:

.....

**Me connecter**

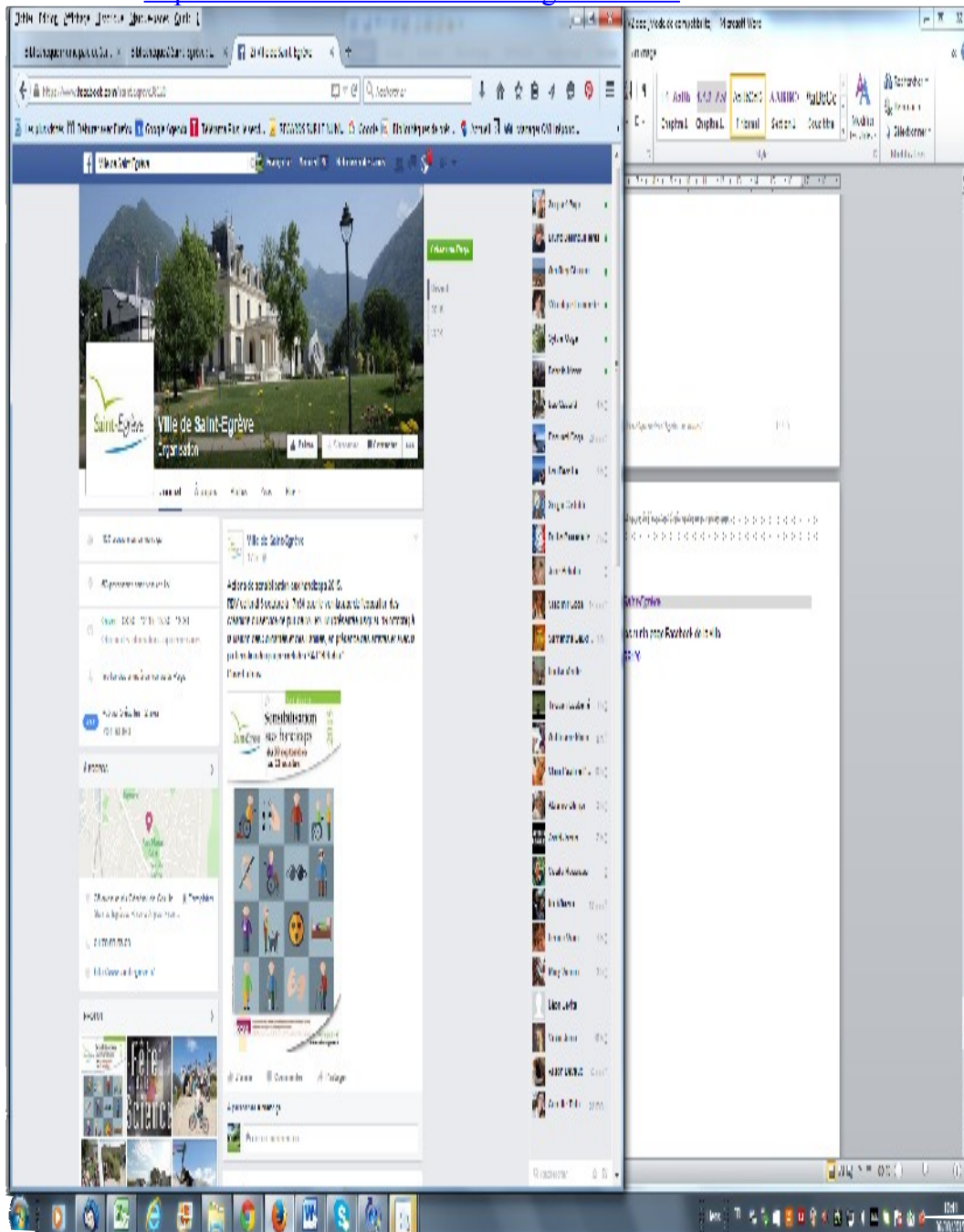
- Mot de passe perdu ?

Clic continue !

### **Page Facebook de la ville de Saint-Egrève**

Les évènements culturels sont annoncés sur la page Facebook de la ville.

<https://www.facebook.com/saint.egrave38120>



L'ergonomie et les contenus du portail actuel de la bibliothèque ne sont plus satisfaisants : les contenus mis en ligne manquent de visibilité, la barre de recherche dans le catalogue est mal placée, le catalogue en ligne ne guide pas l'utilisateur dans sa recherche notamment.

Ces insuffisances sont dues aux limites de l'outil de gestion de contenu [CMS] de la solution actuelle (choix limité des polices de caractères, mise en image très complexe, ...). CMS qui fait perdre beaucoup de temps à l'équipe au quotidien par sa lourdeur et qui l'oblige à entrer dans le code HTML pour mettre en relief certaines annonces.

L'équipe est arrivée aux limites de développements possibles avec la solution actuelle, portail Opsys acquis en 2011 à la société du même nom (en même temps que le logiciel de gestion de la bibliothèque Aloes).

## **2.6 L'action culturelle et l'accueil scolaire**

### **L'action culturelle**

En moyenne sont proposés 4 expositions tous publics et 2 pour la jeunesse, 5 à 7 conférences/Lectures, 2 à 3 concerts et 1 pour la jeunesse, 6 à 8 ateliers (écriture, club des lecteurs,...), 1 événement (type festival, fête, salon, ...). Le partenariat est fort et produit des projets avec les autres structures et principalement : La Vence Scène, l'Unisson, le CHAI, l'Association Familiale, le Relais des assistantes maternelles, la Maison des Familles et des Solidarités, le pôle Jeunesse et les établissements d'enseignement.

La fréquentation marque l'intérêt porté par certains habitants au travail de la bibliothèque sans que cette fréquentation soit très élevée. La cause pourrait en être une offre culturelle peut-être pléthorique à Saint-Egrève.

La bibliothèque accueille 1 700 personnes par an, de 100 à 400 personnes par an pour certaines actions et plus particulièrement les conférences, rencontres et lectures. Il n'y a que 2 manifestations dans l'année où la bibliothèque touche un très large public :

- La « Journée enfance famille », où la bibliothèque touche environ 200 personnes (estimation)
- La fête de la musique où la bibliothèque touche entre 100 et 400 personnes, selon les années (estimation).

Pour les autres événements, la bibliothèque ne touche jamais plus de 100 personnes. Et, très souvent, elle touche entre 30 et 50 personnes.

Certaines personnes viennent régulièrement (double compte possible). L'action culturelle s'est développée avec une augmentation observée de 38% en 3 ans. Elle touche tous les publics avec la difficulté liée aux personnes âgées quant à leur déplacement.

L'équipe a bien analysé également que les absents à ces rendez-vous sont les adolescents, les adultes jusqu'à 40 ans environ, les femmes au foyer, les publics empêchés et ceux qui travaillent à Saint-Egrève sans l'habiter. Par ailleurs, les publics appelés « spécifiques » sont très présents (CHAI, Saje, Groupe Alpha et EHPAD).

A la demande d'abcd, la bibliothèque a réalisé la comptabilité du temps passé à la préparation et à l'accueil de public dans le cadre de l'action culturelle. Ainsi le nombre d'heure totale est de 2 394,5 heures correspondant à 1,5 ETP comprenant :

- 374,5 heures de projets réguliers,
- 1228 heures de projets ponctuels,
- 792 heures du contrat de la coordinatrice de l'action culturelle.

La totalité représenterait environ 13% du temps de travail de l'équipe correspondant à une activité significative sans y donner la priorité absolue (exemple de la bibliothèque du Kremlin-Bicêtre dans le Val de Marne qui mène une action remarquable avec 40% du temps en service public, 30% en action culturelle et accueil de classes et 30% de travail interne).

L'action se déroule à 99% du temps à la bibliothèque Barnave.



### **L'accueil de classes**

Plus de 300 accueils de classes annuels sont organisés par la bibliothèque principalement avec les écoles maternelles et élémentaires. Une observation sur le territoire français, concernant des études menées par abcd, montre un accueil d'un à trois par classe par an. A Saint-Egrève, la bibliothèque touche 60 classes sur 63 en écoles et 7 classes de collège. Hormis les collèges dont l'accueil concerne principalement 1 fois par an les 6<sup>ème</sup>, les classes bénéficient en moyenne d'environ 4 à 6 accueils par an (l'école privée n'est pratiquement pas concernée).

Le cas de la bibliothèque de Rochepleine est un cas particulier car dès la conception du groupe scolaire dans les années 1980, il avait été décidé d'intégrer la bibliothèque dans le bâtiment. Aujourd'hui, la bibliothèque joue le rôle d'une BCD que l'école n'a pas besoin de posséder et le public adulte est plutôt absent de sa fréquentation. Les accueils sont très élevés en nombre à Rochepleine (432 heures)<sup>1</sup> mais toutes les écoles de Saint-Egrève ne bénéficient pas de ce régime.

L'accueil scolaire correspond à un peu plus de 0,5 ETP (868 heures annuelles, soit environ moins de 5% du temps de travail global de l'équipe).

Peu d'actions ciblées à destination des adolescents sont proposées.

***La réflexion municipale pourrait s'emparer de celle à mener sur un axe fort en matière de projets culturels qui pourrait être donné aux projets partagés entre les différents acteurs locaux et notamment culturels. Certaines villes le mettent en place et le domaine de l'action culturelle est systématiquement approché en collectif avec l'ensemble des acteurs concernés.***

***Dans la perspective des réductions des budgets municipaux, la ville aura à prioriser ses actions et la part attribuée à l'accueil de classes et à l'action culturelle pourrait être reconsidéré.***

## **2.7 Autres éléments utiles à l'établissement du diagnostic**

### **Formation**

Entre 15 et 20 formations sont dispensées et recouvrent les ateliers d'apprentissage à l'informatique dispensé par un agent pour 50 personnes environ par an.

### **Circuit des documents**

Aujourd'hui l'organisation intègre la possibilité de rendre le document dans toutes les bibliothèques. En l'absence de véhicule de service, ce sont les agents eux-mêmes qui rapportent le document à son adresse de rattachement, soit une véritable pénibilité de la tâche et l'emploi de véhicules personnels sans outils pour transporter les documents.

Les livraisons de documents arrivent à la bibliothèque Barnave où ils sont traités pour toutes les bibliothèques.

---

<sup>1</sup> 3 classes ont un cycle de 13 séances/classe avec et sans agent de bibliothèque

**Résultats (diagrammes réalisés par la bibliothèque placés en annexe)**

	Profils moyens - Rapport Ministère de la culture et de la communication 2013				
	St-Egrève 16 521 habitants	Ville de 15 000 habitants	Ville de 20 000 habitants	Recommandations	Remarques
Collections (en nbre de documents)	69 694	36 640	44 730	33 042 à 49 563	base : entre 2 à 3 docs/hab
Nombre documents/habitant	4,22	2,43	2,37	2 à 3 docs/hab	
Nombre titres périodiques	87	NR	NR	150	
Acquisition en euros	54 591	38 350	48 660	41 302	2,5 euros/habitants
Acquisition en euros/habitant	3,30	2,55	2,43	2,5	
Prêt	139 356	72 160	90 230	Sans Objet	
Emprunteurs actifs	3 136	2 270	2 420	entre 20 et 30%	
	19%	15%	12%		
Emplois (ETP sur 35H)	12,28 18 personnes	7,7	10,80	8,26	sur base de 1ETP/2000habitants
Horaires hebdomadaires (Barnave) sur 36 semaines	19	25,47	26,00	25/30H	
vacances scolaires sur 12 semaines	6				
vacances scolaires 4 semaines en août	6				
Horaires hebdomadaires (Fianacey) sur 36 semaines	16				
vacances scolaires sur 12 semaines	6				
vacances scolaires 4 semaines en août	0				
Horaires hebdomadaires (Rochepleine)	10				
vacances scolaires sur 12 semaines	3				
vacances scolaires 4 semaines en août	0				
Locaux Barnave (en m2 utiles)	643				Existant 1 090 m2 utiles base subventionnable par l'Etat : 0,07 m2/hab en m2 SP soit 1156,50 m2 SP pour 940 m2 utiles
Locaux Fianacey	191				
Locaux Rochepleine	256	930	1 100	Selon projet	
Places assises (total sur les 3 sites)	84	90	90	130	

Les résultats sont comparables à des moyennes nationales et doivent être appréhendés en fonction de la spécificité de la ville qui possède trois sites.

**Inscriptions**

La ville a fait le choix d'appliquer la gratuité pour les habitants de Saint-Egrève et payant pour les extérieurs (gratuit en dessous de 18 ans). En revanche, les pénalités de retard de retour des documents sont très élevées et présentent une forme de contradiction avec la mise en place de la gratuité. Il existe d'autres systèmes notamment la suspension temporaire d'inscription qui peut porter ses fruits.

**Inscrits et prêts**

Les provenances des usagers des bibliothèques montrent une mobilité relative des habitants, constat qui peut cependant présupposer une capacité à se déplacer dans le cas d'une offre attractive. La majorité des inscrits est issue de la ville à 95%. Les inscrits de Barnave proviennent principalement du quartier, puis des quartiers mitoyens de La Monta et Rochepleine puis de l'ensemble de la ville certainement en rapport avec une offre uniquement présente à Barnave. Les inscrits à Fianacey viennent principalement du quartier en majorité et de façon assez égale de l'ensemble de la ville avec peu de lecteurs en provenance des quartiers de la gare, Rochepleine et Barnave. Rochepleine est un cas à part avec 83% d'inscrits venant du quartier, 0% des quartiers Prédieu, Fianacey, Charmettes, 2% pour chacun des quatre autres quartiers, 1% de Prédieu.

Tableau des provenances

	La Gare	Barnave	Rochepleine	La Monta	Pont de Vence	Charmettes	Brieux	Fianacey	Prédieu	Total
Barnave	8%	33%	7%	22%	12%	2%	2%	1%	3%	89%
Fianacey	1%	2%	1%	6%	8%	5%	7%	27%	37%	93%
Rochepleine	2%	2%	83%	2%	2%	0%	0%	0%	1%	93%

Source : Origine des inscrits : bibliothèque

Les inscrits sont de 3 136 dont 129 collectivités (majoritairement les classes scolaires).

Les évolutions intervenues depuis 2013 en matière de prêt et d'inscription ont produit des effets qui sont à mettre en évidence en raison de leur impact. La possibilité d'emprunter davantage de documents (30 documents/prêt) a produit une augmentation très importante des emprunts en documents alors que le nombre des inscrits baisse dans les dernières statistiques. Ce constat peut être expliqué par la possibilité d'avoir une seule carte pour toute la famille et non plus une carte par personne.

De façon générale et à l'image de ce qui se passe dans le paysage français, les grands absents en matière de public sont les adolescents et les jeunes actifs.

Les inscrits (55% des lecteurs) montrent une forte présence à la bibliothèque Barnave et la plus faible présence à Rochepleine (12%, soit 376 inscrits) pour un quartier comprenant 1 830 habitants. Cette bibliothèque joue également un rôle de BCD avec un taux très faible de prêts d'adultes.

La bibliothèque de Fiancey accueille 32% des lecteurs (1003 inscrits) dans un quartier de 3 210 habitants, plus peuplé de personnes âgées que dans celui de Rochepleine.

Les prêts, points forts de la bibliothèque, sont les plus importants dans la tranche d'âge des 0-13 ans. En cohérence avec la répartition des inscrits, les 14-24 ans ne sont pas présents. Les 24-54 ans empruntent de façon à peu près égale que les 55 ans et plus.

***La bibliothèque de Saint-Egrève devra dans le futur renvoyer l'image d'un établissement pour toutes les générations et éviter celle de bibliothèque pour la jeunesse.***

Ces statistiques sont à interpréter avec prudence car lorsqu'une famille emprunte sur une carte, on ne sait pas de façon exacte la répartition par âge en fonction des titres empruntés.

La visite des lieux et la concertation ont mis en évidence que certains usagers ne fréquentent qu'une seule bibliothèque. Certains ne savent pas ce que contiennent les autres bibliothèques.

La répartition entre jeunes et adultes est assez significative entre les trois adresses. La bibliothèque Barnave s'adresse majoritairement aux adultes.

L'écart s'atténue dans la bibliothèque de Fiancey malgré une dominante d'adultes et un fonds Adultes moins important que le fonds Jeunesse.

A la bibliothèque de Rochepleine la tendance s'inverse avec une dominante de jeunes et une faible présence d'adultes avec des prêts très faibles qui posent la question du maintien de collections pour adultes. Son rôle est très marqué par les accueils de classes qui représentent 432 heures annuelles alors que le total pour toutes les autres écoles représente 124 heures annuels. Les résultats à Rochepleine sont en grande partie la conséquence du parti originel adopté pour l'implantation de la bibliothèque. ***La ville aura à décider si elle souhaite rééquilibrer son action sur l'ensemble des écoles.***

### **Prêt aux collectivités**

Les collectivités représentent 4% des inscrits. Elles sont principalement les classes scolaires. La bibliothèque Barnave assume les prêts les plus importants avec 59% des prêts.



### **Fréquentation**

Les résultats constatés à l'échelle nationale révèlent une tendance d'augmentation de 24% sur la fréquentation des bibliothèques. Le comptage n'est pas connu à Saint-Egrève.

### **Budget d'acquisition**

Le budget représente 54 591 (3,30 €/hab) en comparaison de moyennes nationales de 48 660 euros pour une ville de 20 000 habitants (2,43 €/hab). Il marque l'importance attribuée aux collections par la ville de Saint-Egrève. Aujourd'hui, les médiathèques de nouvelle génération ne sont pas appréciées uniquement par les collections mais également par le niveau de service offert.

### **Organisation interne**

L'organisation des agents est basée sur leur rotation dans les trois établissements de la bibliothèque. Dans les faits, ce sont souvent les mêmes personnes qui restent à Fiancey et à Rochepleine et par voie de conséquence à Barnave.

Les services de traitement du document sont centralisés à la bibliothèque Barnave.

En France, les bibliothèques travaillent de plus en plus sur l'augmentation de la polyvalence des compétences et montrent que c'est une plus-value apportée aux publics.

**La question se posera à Saint-Egrève.**

### **Budget de fonctionnement**

<b>Budget fonctionnement</b>		<b>Dépenses</b>
		€
Ressources humaines (Coûts chargés) 12,28 ETP		515 155
Acquisitions		54 591
Action culturelle		7 465
Maintenance bâtiments		8 700
Consommations électricité/eau/gaz		18 182
Téléphone		6 506
Entretien	Inclus	
Fournitures		7 997
Autres		
	Communication	2 955
	Gardiennage	1 762
	Divers	4 200
<b>TOTAL</b>		<b>627 513</b>
<b>Investissement</b>		<b>2630</b>

Le montant global montre une volonté municipale forte sur la lecture publique. Il se situe à l'échelle des villes de 20 à 30 000 habitants pour le poste des salaires, et en termes moyennes nationales de villes de 25 000 habitants en matière d'acquisition. Le poste lié à l'action culturelle est assez modeste.

## **Conclusion en forme de comparatif**

### **Les atouts**

- > Une ville offrant un niveau significatif de prestations à ses habitants
- > Des résultats de la bibliothèque en matière d'inscrits et de prêt dans le positif par rapport aux moyennes nationales
- > Une démarche d'action culturelle et d'animation reconnue comme des actions de qualité qui pourraient faire l'objet d'une réflexion dans le cadre de projets communs avec les autres acteurs de la ville au nom d'un projet culturel municipal établi
- > Une équipe dynamique et appréciée en matière d'accueil et de présence

### **Les faiblesses**

- > Une offre de service de lecture publique et des actions à renforcer à destination des jeunes adultes, des adolescents et des publics empêchés
- > Des horaires à modifier pour répondre à un véritable service de lecture publique et répondre aux attentes et aux rythmes de vie des habitants. La réflexion à mener aura des conséquences sur l'organisation interne de travail des agents
- > Des outils informatiques et numériques obsolètes ou absents
- > Une offre de lecture publique sur le territoire de la ville qui appelle un positionnement municipal en matière de service rendu à la population
- > Un rythme d'accueil de classes qui pose une question non sur le service à rendre mais sur les différences de traitement entre les établissements et sur le choix politique de favoriser un pan de population plus particulièrement, la bibliothèque pouvant être facilement perçue comme un service inégalitaire en matière de publics. Par ailleurs, dans un registre d'économies à trouver par la ville, le rythme d'accueil de classes pourra être réabordé dans le cadre d'un équilibre à définir sur l'ensemble des actions de la bibliothèque
- > Des locaux peu ou pas adaptés aux missions et aux nouvelles pratiques attendues en bibliothèque.  
Un travail important est à mener sur le site de Barnave et des travaux de remise aux normes sont à engager sur le site de Fiancey si celui-ci est conservé.

## **3 – Une médiathèque de nouvelle génération...**

### **3.1 Ce que l'on attend d'une médiathèque**

Les médiathèques ont considérablement évolué dans un temps très court. Elles se sont ouvertes sur leur environnement et cherchent à capter tous les publics. Premier équipement d'urbanité, la médiathèque se positionne de plus en plus en proposition de services qu'en présentation d'une offre. Les métiers sont appelés à évoluer et suivre celles de la société tout en conservant ses missions que seule une bibliothèque propose. Les attentes se caractérisent par les exigences suivantes :

- > Un lieu qui s'ouvre sur son environnement
- > Une lisibilité de l'offre évidente
- > Un accès aisé aux ressources sous forme d'imprimés et d'outils numériques
- > Un aménagement confortable attractif et non intimidant, facilement appropriable, capable de proposer des atmosphères lumineuses, sonores différentes propices à la multiplication des usages dont des espaces de convivialité (détente, café,...)
- > Un environnement de conseil possible
- > Un lieu que chaque génération peut s'approprier
- > Un lieu équipé en informatique tant pour les usagers que les agents
- > Un lieu de formation et de création possible
- > Un lieu d'échanges et de rencontres

Les bibliothèques sont devenues hybrides, permettant des usages pluriels, comme des lieux de séjournement et la fréquentation des établissements de dernière génération le montre bien.

### **3.2 Des exemples significatifs**

Les médiathèques de dernière génération française révèlent un esprit d'ouverture et d'accueil de plus en plus accentué. Elles se sont inspirées également d'exemples du nord de l'Europe qui intègrent la notion de 3<sup>ème</sup> lieu selon la définition de son concepteur Ray Oldenburg dans les années 1980. Après les premier et second lieux que sont l'espace de résidence et l'espace du travail, le 3<sup>ème</sup> lieu est l'espace de la vie sociale, de la rencontre et du partage.

Ainsi ce lieu combine plusieurs usages qui peuvent être considérés comme non compatibles en première lecture mais qui sont en réalité adaptés aux pratiques des habitants et sources de lien social.

Les illustrations présentées ci-après, volontairement sans commentaire, permettent de visualiser comment les fonctions et services en bibliothèque peuvent faire l'objet d'un traitement particulier.

Ambiances

Accueil



Accueillir...autrement





## Consulter...différemment

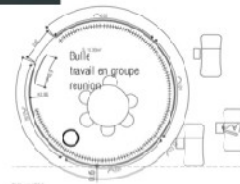
Accueil



Ambiances











**Utiliser l'outil informatique...librement**





**Présenter les collections...attractivement**







## **4 – Sélection de bibliothèques à visiter**



## **Médiathèque intercommunale de La Passerelle à Trévoux - Val de Saône Communauté - Ain (01)**

Amplitude horaire : 26 heures d'ouverture (y compris vacances scolaires) → l'équipe de la médiathèque ouvre et ferme le CIAP intégré dans le bâtiment

Equipe : 11 ETP

Service au public : 19/20h de contact avec le public réalisé par chaque ETP

### **Atouts :**

- espace culturel regroupant médiathèque, CIAP, école de musique, Pavillon des Arts mutualisé (cinéma, médiathèque, école de musique)
- luminosité et aération des espaces
- mobiliers adaptés (ex. espace art, musique, image « cocooning », 25-30 place assises, plafond plus bas, mobiliers à roulettes)



- **multimédia : tables filantes pour 8 et 4 postes respectivement disposées dans l'espace ado/adultes, et l'espace jeunesse + 15 ipad + vidéoprojecteur et Apple TV (ex. organisation de tournois de jeu en ligne) + jeux vidéos + site internet, compte Facebook, Instagram, Twitter**

## **Médiathèque municipale de Dinard - Ile-et-Vilaine (35)**

En dehors de la qualité de la réalisation, l'exemple est d'autant probant que l'ancienne médiathèque présentait un retard colossal dans tous les domaines et que le saut a été considérable pour la conception du projet.

Amplitude horaires : 25 heures

### **Atouts :**

- Le projet de la médiathèque se concentre sur:
  - o l'autonomie de l'utilisateur
  - o le confort
  - o la rencontre
- Salon de lecture au RDC, Espace Enfant au premier étage, 2 salles dédiées à l'action culturelle: la Petite Ourse (écran et sonorisation) + salle du conte ou des ateliers créatifs
- Mobiliers courbes, signalétique originale



- Accès internet et écoute audio sur place, jeux vidéo (festival organisé autour du jeu en octobre 2015), WIFI, postes de consultation rapide à l'entrée, 10 postes informatiques, séances sur canapé pour regarder la télévision seul ou à deux





## **Bibliothèque municipale Phileas Fogg – Saint-Aubin du Pavaï – Ile-et-Vilaine (35)**

Amplitude horaire : 14h d'ouverture publique en semaine, 23h pendant les vacances scolaires

Equipe : 1 responsable (ancien graphiste, passé progressivement TP puis titularisé agent d'animation 2<sup>ème</sup> classe) et 20 bénévoles

### **Atouts :**

- équipement type 3<sup>ème</sup> lieu – modularité de l'espace pour accueillir différents types d'animations et un aménagement intérieur sur le concept « comme à la maison »
- **projet culturel original et audacieux** – actions culturelles à destination de publics ciblés (personnes âgées, associations, etc.) :
  - o 5 ateliers permanents (aide aux devoirs, ateliers loisirs créatifs, bébés lecteurs, couture, café palabre)
  - o événements (expositions, théâtres, massages shiatsu, tournage de web-série, etc.)
- ouverture sur jardin
- cyberspace



## Médiathèque municipale de Château-Gontier - Mayenne (53)

Amplitude horaire : 28h d'ouverture (toutes périodes confondues)

Equipe : 8 ETP – suffisant dans le cadre d'une organisation très optimisée

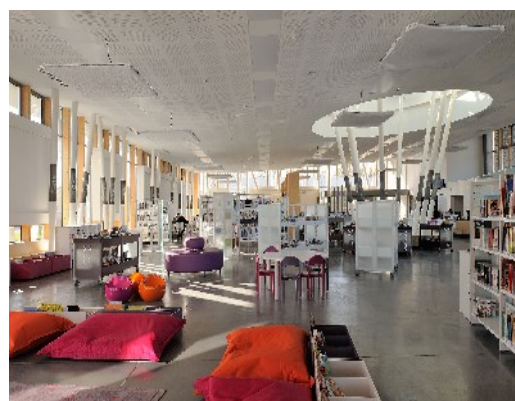
### Atouts :

- Amplitude horaire
- mobiliers très variés pour conforter l'aspect chaleureux des lieux
- programmée pour un bassin de vie de 16 000 habitants
- répartition des documents en "univers" (forum, travail, loisirs, petite enfance)
- animations envers les publics éloignés et Point Information Jeunesse sur place
- action culturelle: intégration avec les autres structures culturelles du territoire (auditions conservatoire, projet d'incitation tarifaire avec la scène nationale, visites d'auteurs organisées avec la librairie, etc.) + actions hors-les-murs: maison petite enfance, maison de retraite, émission radio, etc.
- possibilité de boire et manger sur place (forum)

## Médiathèque intercommunale de la Côte Saint-André - Bièvre Isère Communauté (38)

### Atouts :

- 5000 dvd, 5000 cd, 23 postes multimédias, bornes d'écoute, points pour visionner des films + espace jeux vidéo et manga dans l'autre bibliothèque intercommunale à St Siméon de Bressieu (même communautés de communes)
- ateliers multimédias
- pôle art



**LE NUMÉRIQUE À LA MÉDIATHÈQUE**  
Ateliers et ressources

initiation à la lecture  
initiation à l'écriture  
initiation à la musique  
initiation à la danse

Bièvre Isère Communauté  
www.bievre-isere.com

## **Médiathèque municipale de Châteaugiron - Ile-et-Vilaine (35)**

Amplitude horaire : 18h

Inscrite dans le réseau de médiathèques du Pays de Châteaugiron

### **Atouts :**

- bâtiment patrimonial (anciennes halles)
- espaces lumineux et confortables – espaces de travail et espaces de détente



- cyberspace (tablettes numériques, postes informatiques, wifi) et ludothèque







## **5 – Quel service de lecture publique à Saint-Egrève ?**

## **5.1 Un projet de lecture publique est avant tout un projet politique**

Le diagnostic a mis en évidence plusieurs caractéristiques identitaires fortes de Saint-Egrève :

- un urbanisme étiré sur près de 3 km qui interroge sur une logique de vie de quartiers,
- un niveau de confort de vie élevé en matière de services rendus à la population,
- une offre culturelle riche,
- une offre de lecture publique à enrichir et une médiation reconnues dans un cadre architectural et d'outils cependant peu adapté.

Le dynamisme constaté des différentes structures et équipements, tant à l'échelle de l'organisation interne et dans les projets partagés, se confronte à une certaine forme d'autonomie de chacun des équipements ou des actions qui pourraient être davantage fédérées. Cela permettrait ainsi d'identifier clairement le rôle de chacun et positionner la politique culturelle municipale.

Ainsi, la ville pourrait se positionner sur son projet culturel global puis définir quelle lisibilité elle souhaite donner à sa démarche. Quelle est l'ambition portée sur la lecture publique ?

Souhaite-t-elle par ailleurs marquer un fonctionnement de quartier, créer des pôles de références, ou réaliser un établissement-pivot « fort » ?

C'est à partir de ces orientations que les hypothèses pourront être posées pour la lecture publique car ce ne sont pas uniquement les résultats constatés (prêts) dans chacun des établissements de lecture publique qui permettront de réaliser des choix culturels.

Le contexte institutionnel en pleine mutation dirige vers des moyens financiers réduits pour les collectivités et Saint-Egrève n'est pas épargnée. Dans ce contexte, les choix culturels devront les intégrer.

Pour ce qui concerne la bibliothèque Barnave, la parole politique a été claire. Elle doit devenir un lieu :

- « - de vie, accueillant et confortable dans lequel les conditions sont réunies pour consulter confortablement les ressources proposées,
- dont l'offre intègre l'informatique et le numérique à introduire comme les autres outils,
- de rencontres,
- qui autorise à lire à l'extérieur.

Le maintien du service auprès du public est le plus important et il s'agit maintenant de faire venir les publics absents.

Faire mieux ne signifie pas forcément faire plus et enlever n'est pas dévalorisant si le service est qualitativement restructuré. Une médiathèque ne peut pas fonctionner comme il y a trente ans et les compétences en place ont à transmettre un savoir pour construire du nouveau. Une partie de l'équipe a participé déjà à des changements dans la

bibliothèque et ces personnes doivent apporter leur expérience pour accompagner le changement. Il serait intéressant en matière de service de regrouper l'équipe sur un même lieu ».

## **5.2 Le retour de la concertation**

Après la concertation organisée en ateliers de travail avec l'équipe de la bibliothèque, plusieurs thématiques ont été abordées concernant la définition du projet suivant le fil rouge suivant : *une médiathèque contemporaine : Les publics, services et collections, services internes : Bilan et pistes d'évolutions.*

De façon assez unanime, des priorités se sont révélées par ordre décroissant :

- Améliorer l'accueil et faire évoluer les horaires d'ouverture en fonction de la vie des quartiers, des actifs et des scolaires
- Garder la proximité avec les habitants
- Introduire le numérique et l'informatique en dotant l'équipe de moyens (logiciels et matériels) utiles et en leur donnant une meilleure autonomie pour la veille sur l'Internet, le téléchargement et l'installation de logiciels et de documents
- Bien intégrer la problématique des publics absents
- Développer les collections en cinéma, jeux, ainsi que des ouvrages et jeux à destination des adolescents,
- Mener un travail sur la possibilité d'introduire des collections collaboratives
- Développer le portage à domicile/publics empêchés
- Mettre en place une meilleure communication entre la bibliothèque et :
  - mairie/Direction culturelle
  - partenaires connus et potentiels
  - bibliothèque soit, entre collègues et l'équipe dans son ensemble
- Pouvoir étendre davantage les collectivités-partenaires à l'échelle de l'agglomération

Plusieurs avis se sont exprimés en matière d'organisation générale mais toujours autour des missions essentielles de la bibliothèque en intégrant les services d'échanges et de rencontres, les lieux de confort, les lieux de propositions (expositions, action culturelle) et l'aide à la recherche et à trouver l'information.

Même si la formulation n'a pas été systématiquement détaillée, l'équipe souhaite que les espaces de bibliothèque soient conviviaux et confortables tant pour les usagers que pour les agents. qui manquent de place dans leur postes de travail.

L'analyse des publics mise en évidence par l'équipe, par type d'âge et par type d'actions, a confirmé l'absence des adolescents et des jeunes actifs en n'oubliant pas les

non-lecteurs et actifs travaillant à Saint-Egrève sans l'habiter dont il faut se préoccuper en termes de services à offrir<sup>2</sup>.

Il ressortait de cette analyse le besoin de créer notamment des espaces dédiés pour les plus jeunes tout autant qu'un espace adolescent et des espaces multimédias.

La concertation auprès des établissements partenaires a mis en évidence le rôle des accueils de classes pour les écoles et le travail réalisé sur les projets partagés d'action culturelle avec une équipe réactive.

Le groupe des utilisateurs constitué de « grands lecteurs » s'est davantage exprimé sur le fonds documentaire avec des demandes d'équilibrage dans les collections et le bénéfice des bibliothèques de quartiers, que sur les autres outils pouvant être mis à disposition des usagers à l'exception du confort des places de consultation à développer.

Pour ce qui concerne les collectivités, les informations recueillies ne diffèrent pas de celles déjà enregistrées par la ville de Saint-Egrève.

Christel Belin de la Bibliothèque Départementale de l'Isère (BDI) a précisé que la BDI peut accompagner la bibliothèque en matière de conseils et d'expertise, aider en matière de formation et d'action culturelle. En raison de la taille de la ville qui ne rentre pas dans les critères éligibles, il ne peut apporter d'aides financières.

La Région Rhône-Alpes ne participe pas aux projets des bibliothèques de son territoire sauf si celles-ci sont intégrées à un contrat de territoire et garder au cas par cas. Geneviève Villard a précisé que la région se positionne davantage dans l'aide aux éditeurs ou à l'organisation d'événements comme le concours des lycéens notamment.

L'état accompagne les collectivités dans leur projet de bibliothèque tant en suivi du projet qu'en aides financières sur les travaux, mobiliers et équipements informatiques. Le détail sera fourni en phase 2 de l'étude puisque Anne-Marie Boyer, conseillère Livre et lecture précisera ces points début décembre.

## **5.3 Les premières pistes proposées**

### **Introduction**

Compte tenu du contexte qui amène à proposer de nouveaux services dans un cadre financier municipal qui est appelé à chercher des économies progressives sur plusieurs années, les propositions cherchent à trouver le meilleur équilibre entre maintien de la qualité reconnue actuellement dans le service de lecture publique, la mise en place de nouveaux services et les moyens pour que le budget de fonctionnement puisse être acceptable par la ville (les chiffres détaillés seront présentés en phase 2 de l'étude).

#### **1 Problématisation**

La bibliothèque incarne l'équipement culturel le plus banal dans le sens noble du terme parce qu'elle est l'équipement culturel le plus démocratique, le plus ouvert. Parce qu'elle est l'équipement du partage gratuit, libre et accessible à tous. **C'est l'équipement citoyen par excellence.**

---

<sup>2</sup>Une directrice de grande bibliothèque française soulignait à des étudiants le droit à la non-lecture et le droit d'être dans une bibliothèque sans lire. Cette observation donne à réfléchir sur les services à rendre en dehors de la lecture proprement dite.



La bibliothèque démocratique contemporaine se définit par une très grande **proximité avec le citoyen**. Elle se démultiplie en réseau pour être au cœur des cités et des quartiers.

C'est la capacité d'adaptation et d'évolution de la bibliothèque qui lui a permis de se maintenir malgré et, pourrait-on dire grâce aux formes multiples qu'elle a pu prendre à travers les siècles, passant de la désignation d'une simple armoire à livres (à rouleaux plus exactement) à l'institution que l'on connaît aujourd'hui, parfaitement représentative de nos sociétés contemporaines démocratiques. Cette quête permanente franchissant aujourd'hui une nouvelle étape, après celle du libre accès aux collections, de l'apparition du multimédia, du numérique, viendra sans doute très prochainement un accroissement des services offerts, sur place et à distance, permettant de la considérer comme l'équipement, parmi les équipements de culture, disposant de la plus grande marge de progrès dans le domaine de l'**innovation de l'usage** qui en sera fait. Ce formidable potentiel étant sans doute à relier aux avancées du numérique mais surtout aux exigences d'information tout autant que d'expression (contribution) du citoyen contemporain.

Or, cette capacité tant conceptuelle que formelle (la forme architecturale, les aménagements intérieurs, l'apparition des interfaces numériques) est avant tout le signe de l'exploration permanente à laquelle se livrent les professionnels des bibliothèques aujourd'hui dans le domaine de l'usage et des pratiques des publics. A cet égard, la bibliothèque contemporaine développe le multigénérationnel au profit d'un accès plus riche à l'offre et au partage de l'offre et d'un vécu.

La bibliothèque mène une politique de médiation et par définition s'adresse à un public ciblé tout en développant une action culturelle ouverte à tous : enfance, jeunesse, adultes en activité, adultes sans activité (étudiant, chômeur, personne âgée, personne empêchée, ...).

L'observation des évolutions en bibliothèques montre qu'il s'agit d'un espace global dans lequel on conserve les collections qui sont communiquées et dans lequel le public séjourne pour des raisons qui sont parfois éloignées de l'acte de consultation proprement dit, qualité qui fait de la bibliothèque une agora moderne. Dans ce registre, **la bibliothèque devient servicielle et** désigne le fait que le métier du bibliothécaire ne se résume(ra) plus ni à l'acte de conserver, ni à celui de communiquer de la documentation. Aujourd'hui en pleine évolution, ce métier tend à rendre au citoyen contemporain des services multiples, comme en témoigne les actions menées par certaines bibliothèques dans l'accompagnement social, économique, éducatif, touristique notamment.

Ainsi on peut escompter que la bibliothèque de demain servira d'autres intérêts que celui de l'accès à la culture : aide à l'autoformation, aide à la recherche d'emploi, aide à la découverte d'un territoire, aide à l'action et à la promotion économiques, aide à la mise en place de dispositifs de contribution avec le citoyen, aide à l'accessibilité aux données numériques (open data), plate-forme de discussion et d'échange avec le monde de la recherche notamment.

Certaines actions existent d'ores et déjà. D'autres sont à inventer sur base de nouvelles compétences à acquérir de la part des professionnels du livre.

Aux éléments précédemment décrits, il faut ajouter celle, essentielle, qui caractérise la **« compétence métier »** des nouvelles bibliothèques, car tous les services que nous évoquons ne seraient qu'un ensemble épars d'activités s'ils n'étaient motivés par la compétence centrale « documentaire et informative » de la bibliothèque.

Cette compétence est au cœur des dispositifs cognitifs qui gouvernent désormais l'ensemble de nos activités personnelles et professionnelles.

**L'apport du numérique en bibliothèque**, qui n'est aujourd'hui, en tout cas, en ce qui concerne les bibliothèques françaises, que l'ombre de ce qu'elle pourrait être et sera vraisemblablement demain, constitue un outil supplémentaire. Accessible 24/24, la bibliothèque numérique qui franchit et l'espace et le temps, vient, à la demande, offrir un service parfaitement individualisé sur place ou à domicile. La bibliothèque vient ainsi se glisser dans la poche et s'introduire dans votre domicile, car accessible depuis son téléphone portable ou sa tablette. Elle devient quasi transportable partout où l'utilisateur va.

Les usagers, en particulier les jeunes générations ont intégré des pratiques et des réflexes qu'ils s'attendent (et s'attendent déjà) à retrouver tout naturellement à la bibliothèque. Les « mobilonauts » (utilisateurs d'internet via téléphone portable) rivalisent en nombre avec les internautes en France. Un tel succès se traduit par une redistribution de l'offre « services et contenus » mais également par une révision générale des principes ergonomiques à l'aune des écrans tactiles de taille réduite (tablettes et smartphones).

Une autre conséquence de cette révolution des usages est que les usagers s'attendent à accéder aux contenus et services auxquels ils ont droit (les services de la bibliothèque par exemple) dans leur propre environnement personnalisé. Qu'ils continuent ou non de fréquenter physiquement la bibliothèque celle-ci ou plutôt certains des services proposés se doivent d'être présents sur le menu principal de leur mobile.

C'est également le rôle des équipements culturels d'offrir une alternative à la diffusion culturelle de masse.

Le cadre stratégique dans lequel s'inscrit le projet de création d'un projet numérique en bibliothèque se caractérise par 3 lignes de force :

- la lutte contre la fracture numérique
- l'égalité d'accès en ligne à la culture, à la connaissance, à l'information et à la formation
- le développement d'une offre de services innovants attendu des citoyens

L'offre ressources numériques en ligne est le prolongement virtuel des bibliothèques physiques avec ce que cela suppose de disponibilité (24h/24, 7j/7) de richesse, de diversité et d'adaptabilité des services offerts :

- multiplicité des canaux de diffusion et des moyens d'accès, services adaptés aux nouveaux usages (dont les usages nomades), autonomie de l'utilisateur, personnalisation des interfaces, interfaces tactiles, usages liés à la consommation de flux plutôt qu'au stockage des ressources, réseaux sociaux de lecture, prêt numérique...
- gamme de services offerts la plus large et surtout la plus extensible possible, dépassant le cadre actuel des services offerts « sur place », compte tenu des nouvelles technologies et nouvelles applications qui pourraient voir le jour et conséquemment les nouveaux usages qui pourraient en découler...voire se déployant dans la ville et le territoire via le mobilier urbain, l'affichage numérique, des dispositifs hors-les-murs...
- positionnement, grâce à cette gamme de services en ligne, des médiathèques et des ressources aggro en véritable médiateur culturel.

Ce nouveau rôle interroge donc directement le métier du bibliothécaire, ses compétences, son rôle social et culturel, et conséquemment la relation avec l'utilisateur, qui ne peut plus être un simple « emprunteur » ou « lecteur ».

Cette nouvelle bibliothèque numérique suppose un ensemble d'actions et de chantiers portant aussi bien sur les outils informatiques, que sur la mise à niveau des compétences des bibliothécaires, la politique d'acquisition, l'organisation et les procédures de travail, les partenariats et parfois sur l'aménagement des espaces intérieurs et le mobilier.

Alors, en rappel, qu'attend-on d'une bibliothèque ?

**La visibilité :**

La bibliothèque s'affiche et montre son contenu, visible de l'espace urbain.

**La facilité d'appropriation de l'offre :**

L'offre permet une appropriation intuitive et l'espace y contribue (superficie, matériaux, éclairage, couleurs, ...).

**La liberté de mouvement :**

L'utilisateur va où il veut sans obstacle.

**Les facilités d'échanges offertes par le dispositif spatial :**

L'utilisateur peut rencontrer, organiser une réunion non prévue, réunir d'autres personnes grâce à la modularité de l'aménagement spatial.

**Des parcours de découverte :**

Dans sa déambulation libre, l'utilisateur découvre au fur et à mesure de nouvelles offres, de nouvelles propositions.

**Des espaces « capables », multiactivités, évolutifs :**

Une cloison qui se replie, une paroi isophonique qui se rabat, des éclairages modulables, des revêtements de sols solides, des mobiliers qui se déplacent, un seul espace devient plusieurs espaces.

**Des ambiances différenciées selon les usages :**

En fonction des pratiques, le confort peut être qualifié en menant une réflexion spécifique sur le mobilier, l'éclairage, l'acoustique, les matériaux, et la couleur.

**2 Maillage de lecture publique sur le territoire**

A ce stade de l'étude, la présence de la lecture publique dans la ville de Saint-Egrève peut s'envisager en différentes hypothèses à échéance 2019, objectif déclaré par la municipalité. Il s'agit pour cette dernière de se positionner dans un équilibre à trouver entre une ambition culturelle et les moyens financiers disponibles. Les propositions ici présentées découlent du diagnostic précédemment décrit et posent des hypothèses de politique culturelle non encore exprimées par la ville mais qui sont nécessaires à la réflexion globale à mener.

Structuration du réseau	ETAT EXISTANT	A Un équipement unique « Fort » : Barnave	B Une centrale avec relais Fiancey	C Maintien des trois sites
Rôle équipement		Toutes missions	Barnave : Fonds global Formation-Action culturelle Fiancey :Fonds Adultes et Jeunesse	Barnave : Fonds global avec accent mis sur collections adultes-Formation-Action culturelle Fiancey : Fonds adultes et jeunesse Rochepleine : fonds jeunesse ou uniquement BCD
Nombre	3	1	2	3
S. Totale en m2 utiles	643+256+191 = 1 080 m2	950 m2	850 m2+200 m2	850 m2 + 200 m2 +256 m2
Effectifs		10 ETP	11 ETP	11 à 12 ETP

Horaires d'ouverture en périodes scolaires	19h+16h+10h avec simultanéité d'heures d'ouverture des 3 sites sur 26 h	25H	25H + 20H	25H+20+ ? (selon si bibliothèque ou BCD)
+		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lisibilité claire du service</li> <li>- regroupement facilitant l'accès à la ressource</li> <li>- mise à disposition de la totalité de l'offre permettant à l'utilisateur de bénéficier d'une sollicitation forte</li> <li>- Regroupement facilitant le travail interne et les échanges entre les agents</li> <li>- Optimisation des moyens par le regroupement en un lieu</li> <li>- dispositif permettant de concevoir des animations et l'action culturelle dans les quartiers garantissant le maintien de la bibliothèque dans les quartiers</li> <li>- un seul site à entretenir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conservation d'une offre de quartier identifiée permettant un travail spécifique sur les collections</li> <li>dispositif permettant de concevoir des animations et l'action culturelle dans les quartiers garantissant le maintien de la bibliothèque dans les quartiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conservation d'une offre de quartier identifiée permettant un travail spécifique sur les collections</li> <li>dispositif permettant de concevoir des animations et l'action culturelle dans les quartiers garantissant le maintien de la bibliothèque dans les quartiers</li> </ul>
-		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obligation de transport pour les habitants des autres quartiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- isolement des équipes</li> <li>- L'utilisateur qui ne fréquente que la bibliothèque de quartier se prive du fonds de la bibliothèque centrale : inégalité de traitement entre les habitants</li> <li>- Plusieurs sites à entretenir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- isolement des équipes</li> <li>- traitement particulier pour les habitants de Rochepleine s'il existe une bibliothèque « Jeunesse »</li> <li>- plusieurs sites à entretenir</li> </ul>

**L'hypothèse A** est le cas pour lequel la ville souhaiterait affirmer un équipement très identifié comme l'acteur de la lecture publique sur le territoire. Ce n'est pas l'offre qui se rend chez l'habitant mais l'habitant qui se rend à la médiathèque. Cependant le service de la bibliothèque peut être présent dans les quartiers à travers l'animation et l'action culturelle.



**L'hypothèse B** appelle un projet culturel municipal souhaitant rendre physique une offre documentaire assez équilibrée sur son territoire. La question du service peut être reprise comme dans l'hypothèse A.

**L'hypothèse C** marque une volonté municipale de permettre l'accès à l'offre documentaire très présente dans les quartiers avec une action très marquée possible pour les jeunes. La question de la présence en animations dans les quartiers peut être reprise comme dans les hypothèses A et B.

Chaque hypothèse ne présente pas le même impact en matière de moyens humains, de budgets, de conséquences sur le travail interne et d'échanges entre agents même si les personnes peuvent davantage tourner qu'aujourd'hui dans les sites s'ils sont conservés.

**L'attention est attirée sur l'aspect qualitatif de pouvoir offrir la totalité de l'offre à la majorité des habitants, ce qui n'exclut pas la présence de la bibliothèque par l'action culturelle dans les quartiers.**

### **3 Horaires**

Un des points principaux soulevé par l'équipe pour faire évoluer les horaires l'a été comme une priorité. Cela signifie de se rapprocher des pratiques des habitants quel que soit leur âge.

De façon presque évidente, les fins de semaine sont à intégrer. Sans modification du nombre d'agents qui apparaît satisfaisant, et dans un cadre de restrictions économiques imposées pour la ville, l'organisation est appelée à évoluer. A l'image de nombreuses bibliothèques, la possibilité d'ouvrir en fin de semaine se base sur un fonctionnement courant en bibliothèque, organisation liée à la profession et à son éthique. L'organisation courante se déroule du mardi au samedi sans heures supplémentaires.

La simulation proposée ici peut faire l'objet d'échanges avec la maîtrise d'ouvrage car chaque critère adopté constitue un choix présenté ici comme une hypothèse de travail devant être avancée pour pouvoir avancer dans la réflexion. Une base de 25 heures d'ouverture serait envisageable avec 10 ETP sur la base d'un contrat type de 35 heures hebdomadaires.

L'accueil de classes serait basé sur le volant actuel du nombre de classes accueilli (60) avec un accueil par trimestre par classe.

L'action culturelle serait établie davantage sur des projets communs partagés avec des partenaires qui peuvent être plus nombreux et induirait une diminution légère de l'activité.

Avant répartition possible des agents en fonction des aménagements qui seront présentés en phase 2 de l'étude, une base moyenne de répartition horaire pourrait être la suivante :

- 45% en services publics
- 15% en action culturelle et accueil de classes
- 40% de travail interne.

Les horaires seront à tester avant choix définitif en fonction des observations réalisées sur les pratiques des publics. A titre d'exemple, le schéma suivant peut être proposé :

Lundi : fermeture  
Mardi : 14H-17H  
Mercredi : 10H-18H  
Jeudi : 14H-18H  
Vendredi : 14H-17H  
Samedi : 10H-17H

#### **4 Collections et nouveaux services**

##### **Collections**

En termes de collections qui seront à compléter et à équilibrer, le fonds global dépendra du projet culturel de la bibliothèque. Un fonds tournant peut être mis en place s'il existe plusieurs adresses.

En se basant sur une population à 20 000 habitants comme objectif prospectif, il est proposé que le fonds soit dimensionné autour de 50 000 documents à adapter en fonction du nombre d'adresse. Certaines collections pourront être accessibles en ligne. Ce n'est plus aujourd'hui le quantitatif qui fait le qualitatif. De plus, trop de collections présentées nuit à une lecture éclairée et attractive.

Le budget d'acquisition suivrait les recommandations des 2,5 €/habitant et le budget global actuel pourrait être conservé au bénéfice des nouveaux services à créer.

Il est proposé de développer l'offre en musique, en cinéma et en jeux (en supports et en ligne), en restant très prudent sur les supports en raison de l'incertitude quant à leur devenir.

Les jeux vidéos ont fait leur entrée en bibliothèque depuis plusieurs années déjà. La plupart des projets de nouvelles médiathèques ont mis en place une offre de jeux vidéos et les médiathèques existantes font évoluer leur offre dans ce sens.

Sont désormais intégrés des espaces dédiés, pouvant être isolés des autres espaces en raison du bruit, mais visibles pour attirer le « chaland » adolescent notamment, où le « jouer ensemble » serait privilégié : dans ces lieux les usagers peuvent trouver de la documentation, échanger, jouer ensemble. Des dispositifs peuvent être proposés que les particuliers ne peuvent se procurer, tels que des tables tactiles ou des écrans géants ou « murs tactiles », permettent de pratiquer des jeux de groupe. Certains projets prévoient également que ces espaces rassemblent l'ensemble de l'offre en matière de jeux, qu'elle soit physique (ludothèque) ou numérique.

Le retour d'expérience critique est dans l'ensemble très positif : le jeu vidéo permet de capter de nouveaux publics et changeant souvent l'image des bibliothécaires et de la bibliothèque pour les rendre plus conviviaux et accessibles. Nouveaux publics pour le jeu vidéo mais aussi pour l'ensemble de l'offre proposée dans et hors les murs (lecture, apprentissage, cinéma, musique,...).

Par ailleurs, la bibliothèque joue son rôle social quand des jeunes s'y donnent rendez-vous. Chacun peut également repartir avec un apport fourni par les autres, un animateur social illustre ce propos en parlant « d'une arrivée avec une porte d'entrée dans le jeu et en repartant avec plusieurs portes ». La médiathèque joue un rôle dans le lien social et dans le refus de l'isolement du jeune, solitaire dans ses pratiques.

Au sujet de l'évolution des collections, il semblerait intéressant de développer un nouveau service qui consisterait à faire participer des usagers en tant que contributeurs. Le PSC pourrait détailler les modalités de contribution

### **Nouveaux services**

Le premier axe serait de mettre en œuvre un véritable projet numérique et informatique.

Les conclusions de la réflexion prospective menée avec l'équipe sur le projet numérique de la bibliothèque fait suite :

– à une première étape d'état des lieux de la situation actuelle - équipements, moyens informatiques matériels et logiciels, moyens humains dédiés au numérique, offre numérique, présence sur internet, partenaires financiers potentiels - soulignant les points forts et les points faibles, et en signalant les points de vigilance à prendre en compte pour la formalisation du volet numérique du projet.

– puis à une présentation par doXulting à l'équipe d'un panorama des tendances actuelles en matière de solutions informatiques et d'usages numériques en bibliothèques.

Le projet numérique est élaboré autour de 3 grands axes de réflexion :

- le portail internet de la bibliothèque et les réseaux sociaux
- l'offre et les services numériques à proposer aux publics
- les moyens à mettre en œuvre à court et moyen termes

### **Le portail de la bibliothèque et les réseaux sociaux**

#### **Un portail à moderniser**

L'ergonomie et les contenus du portail actuel de la bibliothèque ne sont plus satisfaisants : les contenus mis en ligne manquent de visibilité, la barre de recherche dans le catalogue est mal placée, le catalogue en ligne ne guide pas l'utilisateur dans sa recherche, ....

Ces insuffisances sont dues aux limites de l'outil de gestion de contenu [CMS] de la solution actuelle (choix limité des polices de caractères, mise en image très complexe, ...). CMS qui fait perdre beaucoup de temps à l'équipe au quotidien par sa lourdeur et qui l'oblige à entrer dans le code HTML pour mettre en relief certaines annonces.

L'équipe est arrivée aux limites de développements possibles avec la solution actuelle, portail Opsys acquis en 2011 à la société du même nom (en même temps que le logiciel de gestion de la bibliothèque Aloes).

**Un nouveau portail doté d'un CMS convivial et puissant doit être développé pour proposer :**

- un catalogue en ligne Web 2.0
- des pages spécifiques pour des publics ciblés (enfants notamment) en se référant à l'exemple de ce qui a été réalisé pour la bibliothèque de Rouen (voir <http://rmbi.rouen.fr/fr/espace-jeunesse>) avec :
  - ressources en ligne
  - agenda des animations
  - recherche dans le catalogue
  - nouveautés ...

- un agenda visible et attractif
- une interface « responsive design » adaptée aux nouveaux usages nomades
- la mise en ligne de ressources en ligne (service 7j/7)
- la mise en ligne des créations des publics, des artistes locaux

La société OPSYS a été rachetée par la société Archimed juste au moment de la précédente réinformatisation de la bibliothèque. Le portail OPSYS n'est plus commercialisé ni développé par la nouvelle société depuis.

Archimed commence à vendre à ses clients sa nouvelle solution SYRACUSE avec SIGB [Système Intégré de Gestion de Bibliothèque] et portail + catalogue en ligne, solution résolument conçue en regard des nouveaux usages numériques (notamment pour l'accès aux ressources numériques). Il est fort probable que le SIGB Aloes n'évoluera plus dans les prochaines années et que sa maintenance va devenir de plus en plus problématique.

Investissement à prévoir à court terme pour la modernisation du Portail et du SIGB.

### **La bibliothèque présente sur les réseaux sociaux**

Certains événements programmés par la bibliothèque (par exemple, les animations et rencontres organisées à l'occasion du Printemps du Livre) sont annoncés sur la page Facebook de la ville (voir <https://www.facebook.com/saint.egreve38120>). Pour la bibliothèque, la page Facebook de la ville n'est pas suffisante : les événements annoncés ont du mal à se démarquer des autres événements (sportifs, culturels,...) et les délais de publication (qui passent par le service communication) sont souvent trop longs.

De plus en plus d'équipements culturels (bibliothèques, musées, théâtres,...) animent leur propre page Facebook. Les outils sont gratuits, faciles à manier et permettent une communication, immédiate et efficace.

**Une page Facebook dédiée à la bibliothèque et alimentée directement par les contributeurs de la bibliothèque de Saint-Egrève est recommandée** pour permettre une communication originale sur des événements passés, présents et à venir, immédiatement commentée, « likée », partagée auprès des « amis » de la bibliothèque. La motivation de l'équipe de Saint-Egrève et son intérêt pour ce type d'outil sont des atouts qui laissent présager une médiation dynamique et efficace via Facebook et d'autres canaux comme Twitter ou Instagram....

### **Page bibliothèque sur le site de la ville**

La présentation de la bibliothèque sur le site de la ville est assez classique et répond aux attentes de l'équipe qui fait juste remarquer que le terme de « mini site » utilisé pour diriger l'utilisateur vers le portail de la bibliothèque (comme pour celui de la Vence Scène) **pourrait être remplacé par un terme plus éloquent et attractif.**

## **L'offre et les services numériques à proposer aux publics**

### **Presse numérique sur tablette « in situ »**

Cette offre viendra compléter l'offre papier.

Pour ce service l'équipe envisage :

- de s'abonner à un **bouquet payant de presse numérique** (exemple : Le Kiosk)
- de donner accès aux versions numériques incluses le cas échéant dans les abonnements (papier) auxquels la bibliothèque souscrit aujourd'hui (notamment pour la presse quotidienne régionale qui est absente de bouquets type Le Kiosk)
- de sélectionner des **sites de presse gratuite** (exemple <http://www.griffe-info.com>)

Confortablement assis dans une chauffeuse chez les adultes, ou dans un pouf chez les ados et les enfants, l'utilisateur pourra lire sur tablette une sélection de revues et articles.  
Coût de fonctionnement à prévoir pour l'abonnement par la bibliothèque à un bouquet de presse en ligne payant

*Pour éviter une inflation des coûts d'abonnement, il n'est pas envisagé de proposer de service de consultation de presse en ligne à distance.*

### **Prêts de liseuses à domicile**

La bibliothèque souhaite mettre en place un **service de prêt de liseuses** aux usagers.  
Les liseuses seront préchargées par la bibliothèque avec une sélection de livres tombés dans le domaine public, de livres libres de droits et aussi de nouveautés acquises au coup par coup auprès de libraires.

### **Promotion de la création libre**

La bibliothèque diffuse régulièrement des informations sur l'actualité musicale et littéraire locale et régionale. **Elle souhaite dans le futur promouvoir la création libre via le numérique** notamment dans ces deux domaines (et si possible dans le cinéma).

La mise à disposition d'une borne de consultation donnera une meilleure visibilité aux musiciens et auteurs littéraires indépendants et d'informer et sensibiliser les publics sur les enjeux des licences ouvertes dans le domaine culturel.

A titre d'exemple :

- la plate-forme collaborative Ziklibrenbib propose une sélection d'œuvres musicales libres de droits sélectionnées par les bibliothèques adhérentes au service. Ce service est gratuit
- la plate-forme 1D Touch présente une sélection de musiques, jeux vidéo, est bientôt libre de droits. L'abonnement à cette plate-forme est payant.

### **Animations autour du jeu vidéo**

L'équipe souhaite prévoir un espace où puissent être programmées des animations autour du jeu vidéo.

La constitution d'un fonds de jeux vidéo ouvert au prêt est également prévue.

Investissement à prévoir pour l'acquisition de 2 consoles de jeux avec 2 écrans + accessoires + fonds de jeux vidéo pour les animations sur place et pour le prêt.

## **Autres pistes possibles de services**

### **Offre en ligne de livres et/ou de musiques tombés dans le domaine public**

De nombreux sites (gratuits) sont déjà recensés par d'autres bibliothèques.

L'équipe prévoit de faire de la veille sur les **ressources accessibles gratuitement** et de les signaler sur son portail avec une éditorialisation attractive.

L'abonnement à un service du type BnF Collections proposé par la Médiathèque numérique d'Arte présente l'avantage d'une éditorialisation et d'une numérisation de grande qualité.

Si cette option est retenue, il faut prévoir un coût d'abonnement pour la bibliothèque.

Les ressources sélectionnées seront proposées sur des tablettes mises à disposition des usagers « in situ ». Les ressources gratuites seront mises en ligne sur le portail de la bibliothèque.



## **Offre de ressources d'apprentissage, de formation, de jeux ludo-éducatifs en ligne**

Comme pour le livre et la musique, **l'équipe privilégiera les ressources gratuites** : jeux ludo-éducatifs, livres jeux,..., site d'apprentissage qu'elle complètera par quelques acquisitions ponctuelles.

Les ressources sélectionnées seront présentées sur le portail de la bibliothèque et seront aussi proposées sur des tablettes mises à disposition des usagers « in situ ».

## **Prêt de livres numériques (moins prioritaire)**

Le prêt numérique de livres via la plate-forme PNB n'est pas une priorité, mais l'équipe veillera à ce que les nouveaux logiciels métiers qui seront mis en place autorisent, le cas échéant, une mise en œuvre à moyen terme de ce service sans avoir à relancer de nouveau marché.

## **Équipement RFID**

La bibliothèque a fait le choix de RFID pour l'équipement de son fonds de CD : pour leur identification et pour leur protection antivol (un portique antivol est installé à Barnave).

L'équipement des autres supports en puces RFID et l'automatisation des prêts (voire des retours) via des bornes libre-service n'est pas forcément jugée prioritaire par l'équipe pour les raisons suivantes :

- l'équipe qui souhaite s'investir sur le projet numérique de la bibliothèque aura peu de temps à consacrer à l'encodage et à l'étiquetage des fonds existants
- l'automatisation des prêts (voire des retours) suscite des doutes sur le gain de temps qui pourrait être dégagé et consacré à d'autres tâches.

Par rapport aux techniques d'identification classiques, les technologies RFID apportent une souplesse et des gains de productivité considérables. Elles permettent un gain de temps ainsi qu'une optimisation des opérations de lecture et améliorent la fiabilité et les capacités du système de traçabilité.

L'équipement des documents des bibliothèques avec des étiquettes RFID permet de disposer d'un outil à triple fonction : **identification, gestion des transactions et sécurisation**.

L'intérêt de cette technologie repose également sur la **mise à disposition d'automates de prêt** ; en libre-service. L'utilisateur gagne ainsi en autonomie et en temps, sans négliger le fait qu'une plus grande confidentialité de l'emprunt découle de ce mode de gestion.

La pose d'étiquettes RFID sur les documents physiques **simplifie les tâches d'équipements antivol, fluidifie leur circulation**, simplifie les tâches d'inventaire et permet parfois la mise en place de services innovants (distributeurs de livres,...).

La réflexion qui sera menée en phase 2 sur la modernisation des espaces devrait permettre de mûrir cette réflexion.

## **Les moyens à mettre en œuvre à court et moyen termes**

### **Moyens humains à prévoir**

La bibliothèque propose de **créer un pôle numérique de 3 bibliothécaires** (déjà présents dans l'équipe actuelle) qui aura plusieurs missions :

- faire de la veille sur les nouveaux usages, les outils, les ressources

- informer (voire former) et associer les autres bibliothécaires en tenant compte de l'intérêt et du temps de chacun
- faire de la médiation auprès des publics
- alimenter le site internet, la page Facebook et les autres vecteurs de communication
- garantir le bon fonctionnement des outils métiers (en concertation avec le service informatique voire avec le fournisseur de logiciel)
- .....

Pour mener à bien cette mission, il est essentiel que ces 3 personnes :

- **aient du temps pour se former et s'informer** (participation à des journées de formation gratuites et payantes, visites de salons, veille sur internet...)
- **soient dotées de matériels performants** (ordinateurs calibrés pour un usage multimédia, matériels de captation vidéo et sonore) et qu'elles puissent **sans contrainte d'utilisation** naviguer sur internet, aller sur les réseaux sociaux, télécharger et installer de nouvelles applications, de nouvelles versions, visionner des vidéos,..... A noter que ces personnes ont par ailleurs besoin d'accéder aux logiciels métiers SIGB accessibles sur le réseau ville.

Prévoir un budget de fonctionnement pour la formation de l'équipe de pôle numérique

### **Matériels et logiciels à acquérir**

- logiciels
  - o SIGB (17 accès simultanés)
  - o portail avec catalogue en ligne,
  - o outils de gestion du parc public pour 7 postes publics, 15 tablettes, 3 imprimantes sur 3 sites
  - o matériels numériques et multimédia (appareil photo, camera, appareil de prise de son,..)
- matériels **à usage professionnel**
  - o **3 postes informatiques multimédia pour le pôle numérique** (avec écran 24 pouces, carte graphique de qualité supérieure, carte d'acquisition vidéo, carte son et enceintes de qualité supérieure)
  - o **7 postes informatiques pour les banques d'accueil** si le dispositif global actuel est maintenu en remplacement des anciens qui datent de 2007 (UC encombrement minimal avec écran 22 pouces)

*Il n'est pas nécessaire d'acquérir de nouveaux postes informatiques pour les bureaux des autres personnels de l'équipe car ils viennent d'être changés en 2015.*

- matériels à usage public

- 7 tablettes tactiles
- 15 liseuses
- 2 kits de jeu vidéo (2 consoles de jeux différentes + 2 écrans TV 42 pouces)
- 7 postes informatiques à usage public en remplacement des anciens (« tout en un » avec écran 23 pouces ou UC encombrement minimal avec écran 22 pouces)
- 10 ordinateurs portables avec câbles antivols pour les formations et les animations (écran 17 pouces)

**Dans le cadre du nouveau projet et selon la configuration des sites, le nombre de ces postes sera peut-être amené à être augmenté**

- Wi-Fi à usage public
- contrôleur + bornes activables à la demande pour chacun des 3 sites
- la solution acquise sera installée dans les locaux et devra pouvoir être reconfigurée (et évoluer le cas échéant) à la configuration des locaux après modernisation.

**En raison des résultats positifs constatés à travers toute la France, ABCD et Doxulting recommandent :**

– **RFID**

- **étiquettes pour XXXXX livres à définir ?**
- **automates de prêts /retours**
- **portiques antivols**

Pour les bibliothèques ayant fait le choix de placer le RFID et des automates de prêts et retours des documents, les résultats positifs sont constatés. La bibliothèque de Dinard confie à ce sujet que les automates de prêt et de retour permettent de diviser par deux le nombre d'agents à l'accueil.

Il ne s'agit pas de suréquiper la bibliothèque mais d'introduire les outils suffisants pour décharger un temps d'agent à replacer sur l'accompagnement et l'action culturelle.

## **Autres actions attendues du Service Informatique de la ville**

### **Droits utilisateur étendus pour les 3 professionnels du pôle numérique de la bibliothèque**

**La création d'un profil spécifique d'utilisateur qui ait beaucoup plus de droits que ceux octroyés aujourd'hui à l'équipe est demandée au service informatique par la bibliothèque.**

Il serait intéressant de voir au sein du personnel municipal s'il y a d'autres utilisateurs qui auraient le même besoin (au service communication par exemple).

**Espace commun pour le partage des documents bureautiques de l'équipe de la bibliothèque**

L'équipe de la bibliothèque se déplace sur les 3 sites (Barnave et les deux annexes) et **a besoin de pouvoir travailler sur ses documents de n'importe où**

L'espace partagé créé aujourd'hui par le Service Informatique est accessible de ces 3 sites, mais l'équipe rencontre **des difficultés pour modifier ses documents à partir des postes situés dans les 2 annexes.**

**Synthèse et chiffrages - Ce tableau sera complété en phase 2 de l'étude**

Le tableau recense les acquisitions à prévoir et leur coût en investissement et en fonctionnement annuel.

		Investissement	Fonctionnement annuel	Subventions
Logiciel	Licences, paramétrages, migration données, formation			DRAC + CG ? Investissement (+ 1 <sup>ère</sup> année fonctionnement ?)
+ Export données Aloes (si changement logiciel)				
Matériels informatiques et multimédia	Livraison, installation, garantie			



Wi-Fi	Etude d'implantation Livraison, installation, garantie			
Abonnement aux ressources en ligne payantes				

### **Préconisations sur le numérique et l'informatique**

Rencontrer les partenaires financiers (DRAC) pour leur présenter le projet  
Prévoir un délai de 5-6 mois pour la rédaction du DCE + consultation + choix  
Intégrer les coûts de fonctionnement dans les critères de choix, par exemple :

- critère 1 = coût de la solution (investissement + 4 ans de fonctionnement)
- critère 2 = valeur technique (aspects fonctionnels, prestations, aspects techniques)

Il est intéressant de prévoir une partie à bons de commande pour donner un maximum de souplesse au marché lors de son exécution

### **Le second axe correspond à l'évolution des horaires, détaillé précédemment.**

Pour les autres propositions, il n'existe pas d'ordre de priorité mais servent à ce que les services de la bibliothèque puissent bénéficier à davantage de publics :

- Aborder les partenariats avec le tissu associatif et les services municipaux pour assurer le service à domicile et vers les publics empêchés
- Garantir environ 50 % du temps de travail des agents auprès des publics sur les temps d'ouverture de la bibliothèque, ce qui est possible en réduisant les temps de traitement des documents, en introduisant les outils informatiques notamment de prêt et de retour des documents avec des automates, en soulageant les temps de transport entre les bibliothèques avec l'intervention de services municipaux. La mise en place d'automates de prêt et de retour des documents remplace les prêts et retours dans les différents niveaux de la bibliothèque et apporte une réponse encore plus optimisée que le prêt/retour centralisé.
- Former les agents à l'outil informatique et numérique et à la médiation. Il importe d'élargir la compétence au delà de l'équipe qui en serait principalement chargée.

## **5 Action culturelle et accueil des scolaires**

### **Action culturelle**

Cette question est à replacer à l'échelle de la ville dans la perspective tout autant d'identifier clairement le rôle de chacun des acteurs culturels que d'afficher un projet culturel municipal global. Un programme municipal serait à réaliser dans ce cadre.

La poursuite de l'action culturelle de la bibliothèque avec les partenaires actuels pourrait évoluer vers des projets partagés dans le contenu et dans le financement. Cette démarche peut se comprendre à l'échelle des quartiers sans concentrer uniquement l'action à la bibliothèque Barnave.

Elle peut intégrer également davantage d'actions à destination des adolescents, des jeunes actifs, des non lecteurs, des travailleurs non habitants de Saint-Egrève.

### **Accueil des scolaires**

Il pourrait être envisager de rééquilibrer l'action auprès des scolaires sur l'ensemble des écoles tout en maintenant le service rendu : 1 accueil de classe par trimestre à la bibliothèque reste un service rendu de qualité (200 accueils annuels environ).

En raisons des spécificités décrite dans le diagnostic, il serait possible de créer une BCD à Rochepleine et dans les écoles qui n'en possède pas, soit laisser la gestion d'un fonds par la bibliothèque dans toutes les écoles une fois par semaine.

Cette dernière option est liée à une observation faite depuis les nouveaux rythmes scolaires (même si le nombre d'heure d'enseignement reste le même). Les enseignants peuvent exprimer qu'ils n'ont plus le temps de s'occuper des BCD. Ainsi, la bibliothèque pourrait offrir une action équilibrée entre accueil de classes et gestion d'un fonds documentaire.

Afin d'augmenter le public de jeunes touché, une intervention plus soutenue de la bibliothèque en collège peut être mise en place dans la logique des actions à créer avec les adolescents pour rééquilibrer les actions sur l'ensemble des publics.

## **6 Modification de la bibliothèque Barnave**

La bibliothèque Barnave ne peut faire l'objet uniquement d'une extension. Une reprise intérieure serait à envisager afin de créer un aménagement unitaire et cohérent et d'afficher clairement son inscription dans son époque en matière de lieu de vie et d'accès aux ressources.

En raison du contexte économique, il ne sera pas proposé de créer une nouvelle bibliothèque même si le diagnostic le réclamerait. L'objectif à atteindre est de réaliser une opération significative compatible avec les moyens de la ville. C'est pourquoi le projet à Saint-Egrève pourrait afficher une personnalité spécifique pour la bibliothèque Barnave :

- Une extension organisée comme une mini-bibliothèque comprenant un échantillon de chacune des composantes de la médiathèque, aménagée selon les modalités de confort créant un lieu de vie, de séjourner pouvant même être ouverte sur une amplitude horaire plus large que le reste de la bibliothèque.
- Les espaces existants de la bibliothèque à réaménager comme prolongement des ambiances prévues dans l'extension.

- Selon le dispositif global adopté, l'emprunt et le retour des documents seraient au choix dans les bibliothèques existantes avec navette de retour du document à sa bibliothèque de rattachement (véhicule bibliothèque ou partenariat avec services municipaux).
- Les services de traitement du document seraient conservés à la bibliothèque Barnave.
- Le principe de rotation des agents sur plusieurs sites, le cas échéant, serait maintenu.

Aujourd'hui en test à la bibliothèque Fiancey, les collections sont présentées en identifiant la Fiction d'une part et les Documentaires d'autre part. La réception auprès des publics est positive, confirmation d'un dispositif qui a fait ses preuves. Il est possible d'aller plus loin et notamment dans la bibliothèque Barnave.

Les ensembles documentaires peuvent répondre autrement aux attentes des publics afin de créer des espaces attractifs et faire l'objet d'ambiances différenciées en distinguant différents ensembles proposés ici pour :

>l'accueil proposant d'« entrer dans l'offre » avec Presse/Actualités/postes de consultation et de jeux. Cette séquence comprend les postes d'agents pour informer, inscrire et aider les usagers dans la pratique des automates de retour des documents le cas échéant.

>l'enfance jusqu'à la maîtrise de la lecture et l'autonomie, disposant de toute l'offre sans séparation (fiction, documentaires, musique, images, jeux)

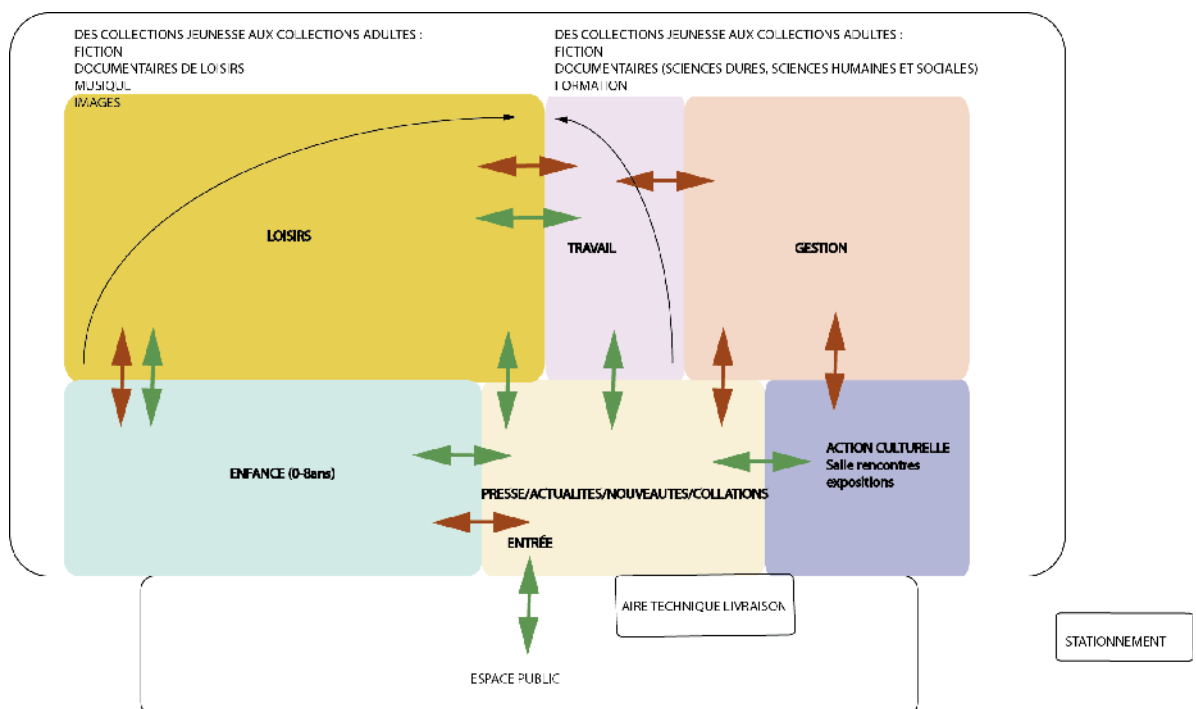
>les « Loisirs culturels » intergénérationnels mêlant fiction, musique, cinéma, art et documentaires de loisirs. Cette séquence pourrait intégrer les automates de prêt des documents afin d'éviter les « bouchons » s'ils sont placés à la sortie de la bibliothèque. L'ensemble est structuré sur un parcours en identifiant parfaitement les collections selon les âges. Un espace adolescent peut être aménagé.

>une consultation au calme dit de Travail sans coupure entre jeunes et adultes

>les rencontres culturelles (exposition, diffusion)

>les services de gestion (services internes)

### **Schéma de principe proposé**



## Synthèse sous forme de questionnements

L'évolution toujours en cours des médiathèques est marquée notamment par une expression architecturale qui s'est transformée considérablement au cours des temps. Aujourd'hui, ce sont également les métiers qui sont interrogés, participant activement à l'évolution observée.

Suite au diagnostic réalisé, la bibliothèque de Saint-Egrève doit proposer de nouveaux services dont numériques, intégrant la réflexion à mener sur les horaires d'ouverture lui permettant d'offrir un niveau de services cohérent pour une bibliothèque du XXIème siècle, sans quoi il pourrait exister un risque sur la pérennité du service offert.

La concertation engagée auprès de l'équipe de la bibliothèque a montré une ouverture réelle à l'évolution du service rendu.

Dans les cinq thèmes principaux demandés par la ville, il n'est pas possible d'isoler un thème plutôt qu'un autre car ils sont liés. Les horaires et les services à développer impactent l'organisation interne, le nombre d'adresses influe sur les effectifs, les publics à capter ont une incidence sur le choix des ressources, et cela dans un contexte financier futur contraint. Les choix de structuration de la lecture publique sur le territoire relève également du choix de la répartition du service dans la ville.

Dans un contexte économique contraint, la ville aura à mettre en place un accompagnement spécifique de la bibliothèque afin de faire correspondre les évolutions du service de lecture publique à l'organisation interne pour y répondre. Aborder un changement d'amplitude horaire, installer de nouveaux outils, adapter les actions actuellement menées implique une réorganisation interne qui intégrera certainement davantage de polyvalence dans les compétences et une répartition de l'offre différente, impactant les tâches et la répartition des agents.

L'hypothèse pour laquelle les informations ne sont pas encore connues concerne les métropoles potentiellement aptes à prendre en charge la lecture publique sur leur territoire. Aujourd'hui, aucun élément ne permet d'avancer une forme de réponse.

En revanche, le rapport confié par la Ministre de la Culture à Sylvie Robert, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, détaille 18 points dont la question des heures d'ouverture des bibliothèques. L'Etat a d'ores et déjà opté pour certaines préconisations et notamment « *Outre la Nuit des bibliothèques, qui est une excellente nouvelle, la dotation globale de décentralisation (DGD) va faire l'objet d'un amendement gouvernemental déposé aujourd'hui, lequel permettra de dégager une part de fonctionnement pour les collectivités qui veulent ouvrir plus leurs bibliothèques sur des temps atypiques, notamment le dimanche. C'est une petite victoire* » (Sylvie Robert - Auteur du rapport - pour ActuaLitté-Novembre 2015).

Un des points concerne également l'aide de l'Etat sur les automates de prêt et de retour des documents.

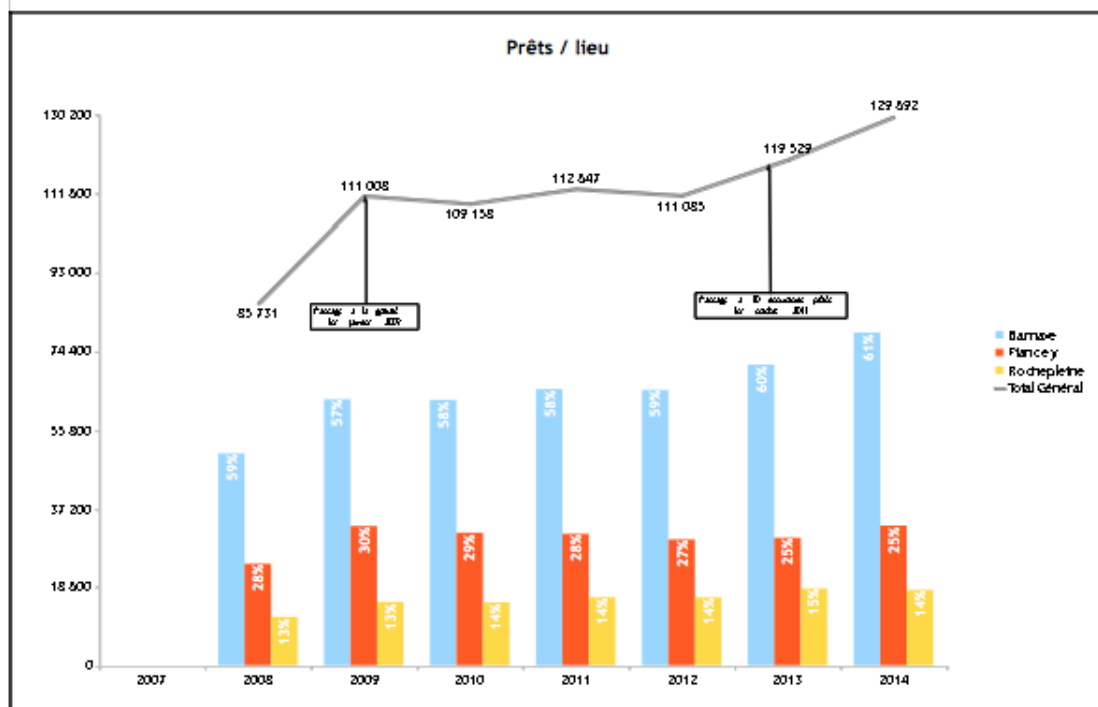
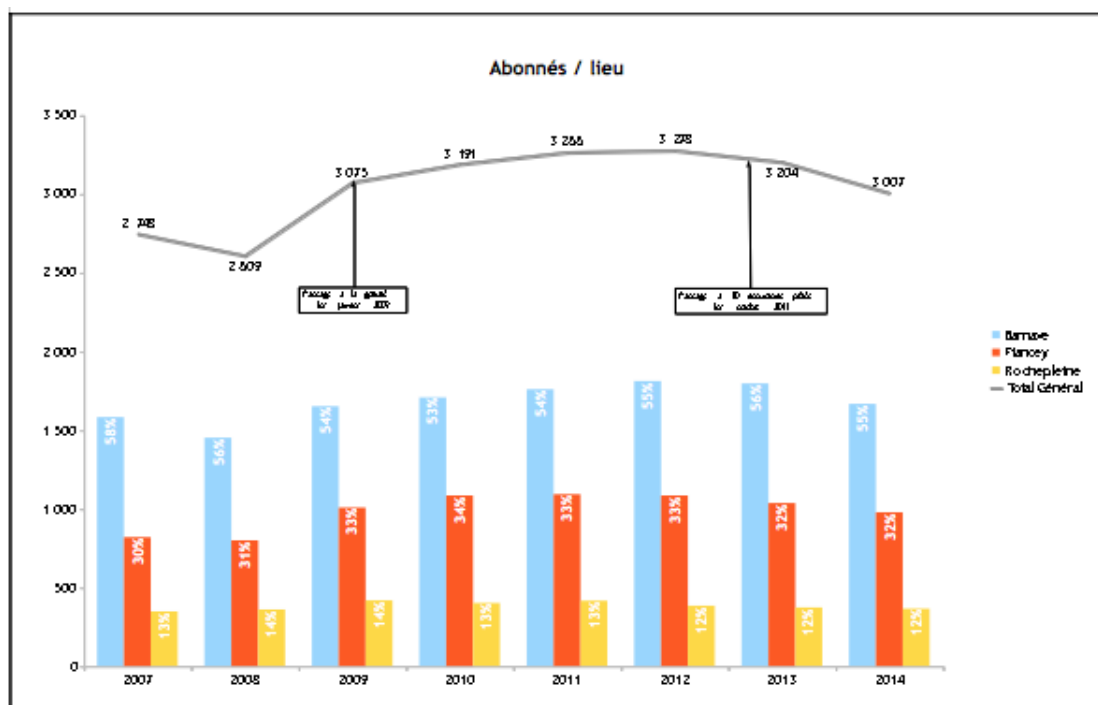
La suite de l'étude nécessite un positionnement de la ville de Saint-Egrève permettant la définition détaillée des besoins, pour la bibliothèque Barnave en particulier. Certaines

questions doivent trouver réponses avant étude de faisabilité (phase 2) qui va aborder la définition détaillée des besoins, la traduction spatiale dans le bâtiment, les coûts de travaux et d'opération toutes dépenses confondues et le budget de fonctionnement :

- > Quelle est l'ambition de la ville pour sa bibliothèque ? Mettre en place un dispositif qui permette l'introduction de services qui la fasse évoluer et l'organisation interne pour y répondre ?
- > En matière d'aménagement du territoire de la ville, le projet municipal souhaite-t-il poursuivre la logique d'aménagement de quartier ou poursuit-il l'ambition d'offrir un équipement de lecture publique unique renforcé affirmant une identité forte ? Cette réflexion doit intégrer le fonctionnement du tramway qui caractérise les modes de déplacements en commun.
- > Le budget global actuel de fonctionnement sera-t-il conservé ou déjà l'économie engagée sur l'ensemble des services municipaux sera-t-elle appliquée tout en sachant que le projet induit de nouveaux services dont numériques et informatiques ?
- > La future économie globale municipale va-t-elle modifier des axes culturels jusqu'à impacter des choix d'intervention sur des services à offrir dans les quartiers ?
- > Si plusieurs adresses sont conservées, la ville est-elle prête à investir sur celles de Barnave et de Fiancey qui nécessitent des travaux ?



## Annexe 1 : Statistiques réalisés par la bibliothèque (inscrits, prêts, action culturelle, accueils de classes)



## Accueil de classes

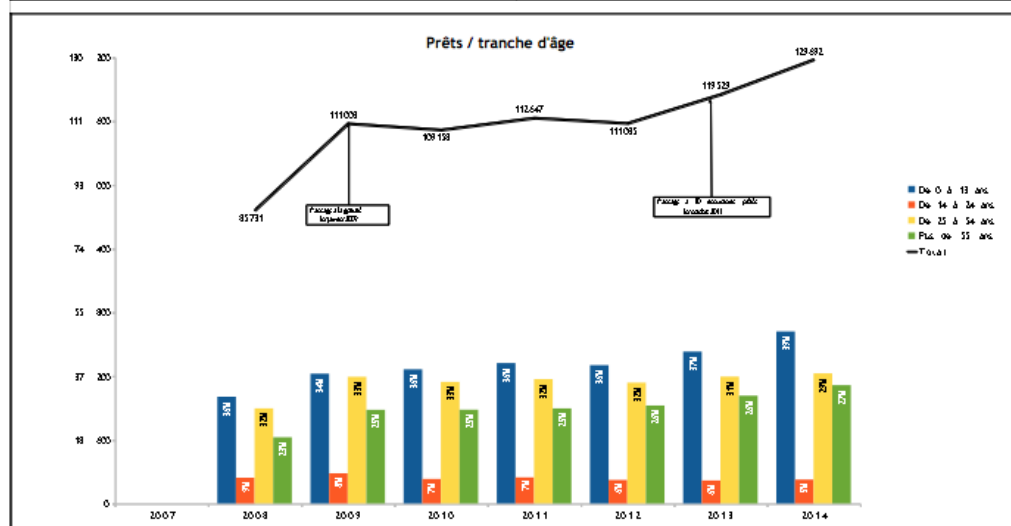
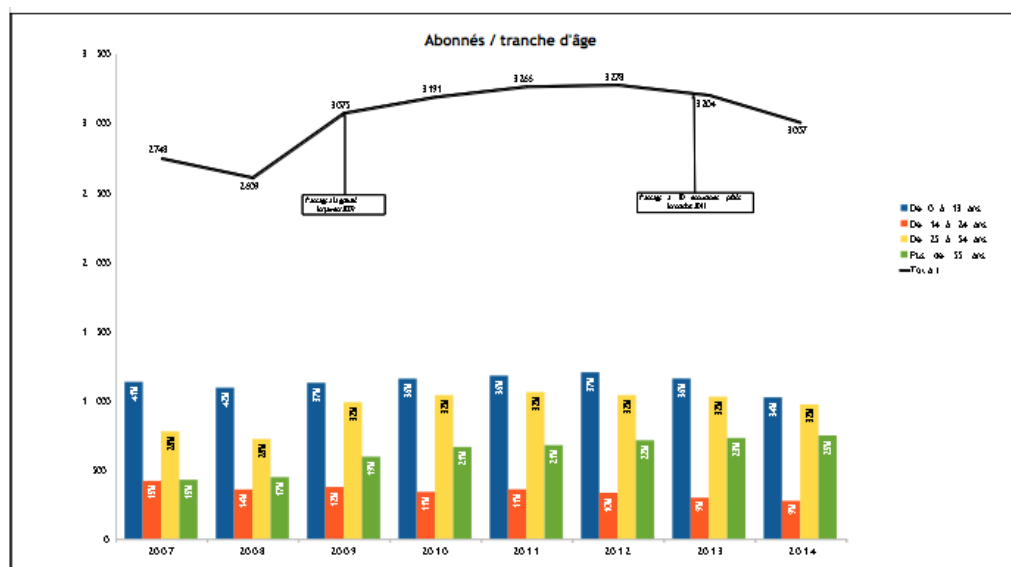
Etablissements	Accueils	Préparation	Total Accueils + préparation
Maternelle Barnave	9h/an	9h/an	18h/an
Maternelle La Monta	13h/an	13h/an	26h/an
Maternelle Pont de Vence	8h/an	8h/an	16h/an
Maternelle Prédieu	19h/an	19h/an	38h/an
Maternelle La Gare	8h/an	8h/an	16h/an
<b>Total maternelles</b>	<b>57h/an</b>	<b>57h/an</b>	<b>114h/an</b>
Elémentaire Barnave	14h/an	14h/an	28h/an
Elémentaire La Monta	13h/an	13h/an	26h/an
Elémentaire Pont de Vence	6h/an	6h/an	12h/an
Elémentaire Prédieu	20h/an	20h/an	40h/an
Elémentaire La Gare	9h/an	9h/an	18h/an
<b>Total élémentaires</b>	<b>62h/an</b>	<b>62h/an</b>	<b>124h/an</b>
<b>Maternelle et élémentaire Rochepleine</b>	432h/an Ceci correspond au temps dédié aux "scolaires" par la médiatrice lecture à Rochepleine		<b>432h/an</b>
Collèges Barnave et Chartreuse	12 accueils x 2 agents = 24h/an	5 accueils x 2 agents = 10h/an	34h/an
Exposition jeunesse (Petite Enfance, maternelles, CP et CE1)	36h x 3 agents = 108h/an	4h x 6 agents = 24h/an	132h/an
Exposition tout public (CM1 et CM2)	10 accueils x 2 agents = 20h/an	3h x 4 agents = 12h/an	32h/an
<b>Total général</b>			<b>868h/an</b>

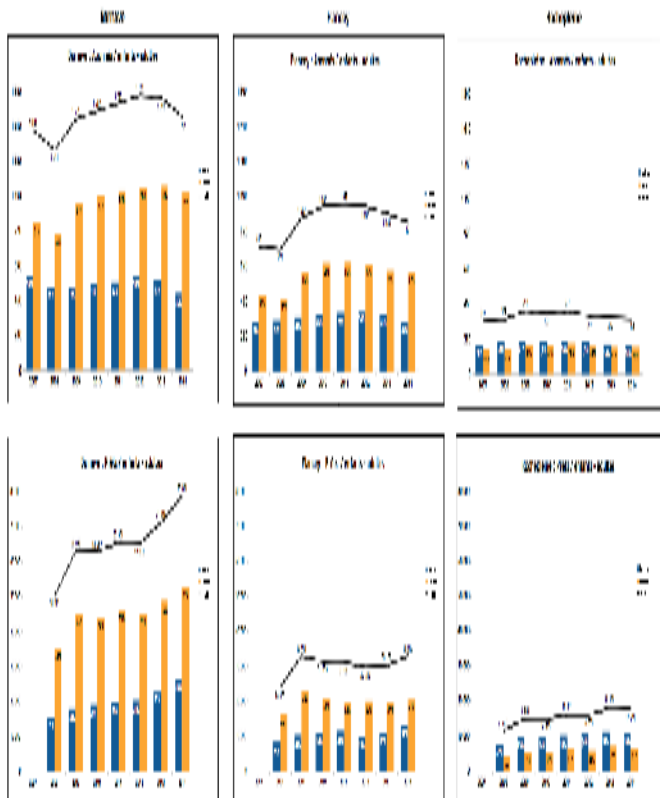
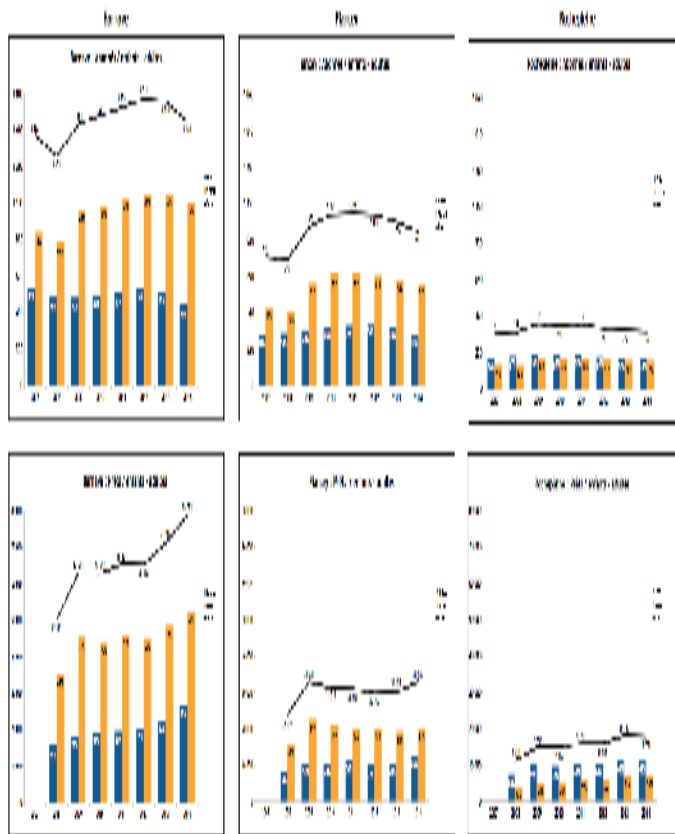
## Action culturelle : projets ponctuels

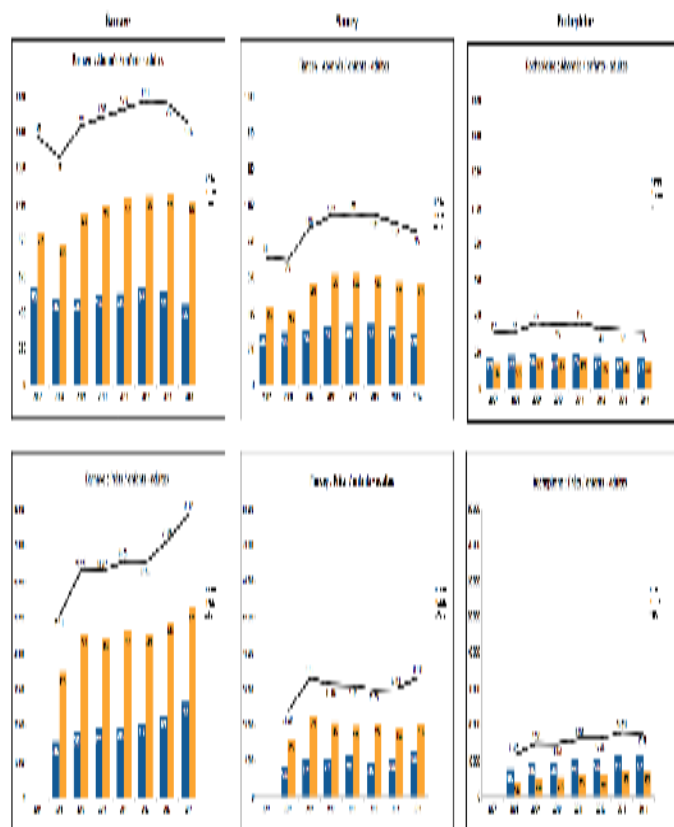
Type d'événements	Durée	Nbre d'agents solicités pendant l'événement	Temps de préparation	Nbre d'agents	Réunion	Nbre d'agents	Montage	Nbre d'agents	Démontage	Nbre d'agents	Total
Expo 14-18 (Pilote : Bibliothèque - Tout public)	4 semaines	7	10h00	2	15h00	2	28h00	5	04h00	3	202h00
Vernissage expo 14-18	02h00	2	01h00	2	00h00	2	00h30	2	00h30	2	08h00
Conférence autour de 14-18	03h00	2	03h00	1	02h00	3	01h00	2	00h30	2	18h00
Visite réservée au personnel	02h00	2	02h00	2			02h30	2	00h30	2	10h00
Expo AFIPAEIM (Pilote : CCAS)	4 semaines	7	04h00	2			05h00	1	02h00	2	17h00
Vernissage expo AFIPAEIM (CRC-CHAI)	02h00	2	01h00	2			02h30	2	00h30	2	08h00
Journées Semaine Enfance Famille (SEF) Hors les murs	10h00	5	05h00	5			02h00	3	02h00	5	100h00
Heure du conte SEF + présentation nouveautés	02h00	2	02h00	2			02h30	2	00h30	2	10h00
Fête de fin d'année - Concert jeune public	02:00:00	3	02h00	2			01h00	3	01h00	3	16h00
Concert tout public	02h00	3	02h00	2			01h00	3	01h00	3	16h00
Exposition Jeunesse (Pilote : Bibliothèque)	4 semaines	7	11h00	6			15h00	6	04h00	4	172h00
Accueil visite expo 0-3ans	10 séances/1h	2									20h00
Temps fort expo jeunesse	04h00	6	05h00	6			01h00	6	01h00	6	66h00
Visite réservée au personnel	02h00	2	02h00	2			02h30	2	00h30	2	10h00
Conférence Philo	03h00	3	02h00	1			02h30	3	00h30	3	14h00
Rencontre autour de la poésie	03h00	3	10h00	1			02h30	3	00h30	3	22h00
Exposition Bibliotaure (Pilote : Bibliothèque) Tout public	4 semaines	7	20h00	3			15h00	5	05h00	3	150h00
Soirée vernissage - lecture Bibliotaure	03h00	3	03h00	1			02h30	3	00h30	3	15h00
Visite réservée au personnel	02h00	2	02h00	2			02h30	2	00h30	2	10h00
Rencontre littéraire Printemps du livre	03h00	3	21h00	1	02h00	3	01h00	3	00h30	3	43h30
Spectacle contes Arts du récit	03h00	3	04h00	1			02h00	2	00h30	3	18h30
Accueil CWP Tullins	02h00	2	02h30	2							09h00
Fête de la musique Big Ukéléle CHAI	02h00	2	03h00	1			01h00	2	00h30	2	10h00
Fête de la musique Bal Folk (Pilote : Bibliothèque)	05h00	15	06h30	5	04h00	1	09h00	5	03h00	5	171h30
Exposition Graines d'artistes	14 semaines	7	02h00	5	03h00	2	08h00	4	03h00	3	57h00
Vernissage expo graines d'artiste	02h00	3	02h00	1	01h00	2	01h00	3	00h30	3	14h30
Fête du livre jeunesse : Pique-niques contés	3 séances de 3h	2	01h00	2							20h00
<b>Total général</b>											<b>1228h00</b>

### Action culturelle : projets réguliers

Type d'animation	Nbre de séance/an	Nbre d'agent	Temps de préparation	Durée séance	Total
Atelier multimédia	9	1	04h00	02h00	54h00
Fil des pages	9	2	01h00	02h00	54h00
Atelier musique à l'EHPAD	5	1	02h00	01h30	17h30
Lecture et Ouverture (alphabétisation)	3	2	01h30	02h00	21h00
Atelier Livres à l'EHPAD	8	1	01h00	02h00	24h00
Contes à l'EHPAD	3	1	01h00	02h00	09h00
Éveil musical au CRC	6	1	01h00	01h00	12h00
Coup de projecteur sur...(Film musical)	3	1	01h00	03h00	12h00
Contes à l'APS - Ecole Barnave (11h30-13h30)	9	2	00h30	02h00	45h00
Heure du conte tout-petits	8	2	00h30	01h00	24h00
Heure du conte 4 ans et plus	8	2	01h00	01h30	40h00
Vernissage - lectures expo Mairie	2	2	04h00	01h00	20h00
Présentation d'ouvrages LVS	3	1	01h00	03h00	12h00
Séance animée LVS	2	2	02h00	03h00	20h00
Contes expo vente de livres La Monta	1	2	01h00	01h00	04h00
Fête de quartier	1	2	00h30	02h30	06h00
<b>Total général</b>					<b>374h30</b>







### Annexe 2 : Entretiens réalisés ayant servi au diagnostic

Dates	Horaires	Personnes	Lieu
jeudi 17 septembre 2015	9h-11h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Valérie AUGER, responsable du Relais Assistantes Maternelles</li> <li>Virginie GUIOL, responsable de La Maison des Solidarités et des Familles</li> <li>Emmanuelle ANDRU, animatrice à La Maison du Lac (EHPAD) (uniquement de 9h à 10h)</li> </ul>	Mairie Salle Chamechaude
	11h-12h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sophie MAZARD, responsable du Service Culturel (dont La Vénce Scène)</li> </ul>	Mairie Salle Chamechaude
	14h-15h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Le Maire</li> <li>Mme REYNIER, Adjointe déléguée à l'Action Culturelle et à la Vie Associative</li> </ul>	Mairie Bureau du Maire
	15h30-16h	/	/
	16h-17h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mireille MOTTE, directrice de l'école maternelle La Monta</li> <li>Cathy ROUDET, directrice de l'école maternelle Rochepleine</li> <li>Mme Dominique VERNIER, enseignante à l'école élémentaire Barnave</li> <li>Christèle DEFAIX, chef du Service Scolaire - Education (Scolaire + Périscolaire)</li> </ul>	Mairie Salle Chamechaude
	17h-17h45	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mr Dominique NANTAS, directeur de l'Association Familiale</li> </ul>	Mairie Salle Chamechaude
	18h-19h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aurore BALINT, Présidente de la MJC</li> </ul>	Mairie Salle Chamechaude
	19h-20h30	/	/
	20h30-21h30	Usagers de la bibliothèque: <ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Pascale DONNET. Née en 1974. 3 enfants. Fréquente Rochepleine et Barnave Adulte (pour elle et son mari). Son fils, Timour, fréquente l'espace multimédia.</li> <li>Mme Sandrine BAYARD. Née en 1973. 2 enfants. Fréquente Fiancey et Barnave (Adulte, Jeunesse et Musique).</li> <li>Mme Brigitte MENTION. Née en 1952. Elle est grand-mère. Elle fréquente Barnave Adulte, emprunte des livres en Anglais et fréquente le cercle littéraire «le fil des pages».</li> <li>Mme Sophie AZAÏS. Née en 1980. 4 enfants. Fréquente Barnave (Adulte, Jeunesse et Musique).</li> </ul>	Bibliothèque Barnave

Dates	Horaires	Personnes	Lieu
vendredi 18 septembre 2015	9h-10h	<ul style="list-style-type: none"> <li>M PLANTIER, Principal du collège Barnave (à St Egrève)</li> <li>Mme ROCCA, Principale du collège Chartreuse (à St Martin Le Vinoux)</li> </ul>	Mairie Salle Chamechaude
	10h-11h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aurélié DEBART, directrice du Service Culture, Sport et Vie Associative</li> </ul>	Mairie Salle Chamechaude
	11h-12h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Solange BONVALOT, responsable du Conservatoire à Rayonnement Communal</li> </ul>	Mairie Salle Chamechaude
	12h-12h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mr Batigh ZIAT, responsable du secteur Pôle Jeunesse, équipement de Prédieu (le Patio)</li> </ul>	Mairie Salle Chamechaude
	12h30-14h	/	/
	14h-15h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nathalie TANGHE, responsable culturelle au Centre Hospitalier Alpes-Isère</li> </ul>	Mairie Salle Chamechaude